

Et si la solidarité, ça commençait par se mettre à la place des autres?

Campagne
MC

PAGES 2, 3 ET 16



Namur, Place Saint-Aubain, 15h43

prison

Vivre après un meurtre?

Témoignages croisés d'un ex-détenu et d'une victime, devenus amis. Bouleversant, leur livre change le regard sur l'enfermement.

PAGE 7

travail

Faire vivre la concertation

Les élections sociales ont lieu dans les entreprises du 7 au 20 mai. Elles sont encore plus proches des gens que le scrutin communal.

PAGE 6

international

Malbouffe et dénutrition

Au Nord comme au Sud, les systèmes alimentaires dérapent. Rencontre avec Olivier De Schutter, Rapporteur de l'ONU sur le droit à l'alimentation.

PAGE 9

contrefaçon

Un traité européen décrié

En voie de ratification, l'ACTA a des opposants énergiques : défenseurs de l'Internet libre, des médicaments génériques...

PAGE 12

Campagne MC

La Mutualité chrétienne est forte de son large réseau d'aide et soins à domicile. Cette année, elle le met particulièrement à l'honneur. Soins infirmiers, aides familiales et aides ménagères, matériel d'aide et de soins, gardes d'enfants malades... sont à la disposition des membres de la Mutualité pour les aider au quotidien.

La solidarité, ça commence par se mettre à la place des autres !

Les soins et aides à domicile au sens large représentent un vaste réseau développé par la Mutualité chrétienne et ses associations partenaires pour épauler au mieux ses membres. Souvent oubliés ou méconnus, ils viennent pourtant à point pour nombreux d'entre nous. Car tout le monde peut un jour être confronté à l'une ou l'autre situation qui nécessitera d'y recourir. Être immobilisé chez soi pendant de longues semaines suite à un accident, faire garder son enfant malade à la maison pendant qu'on travaille, avoir besoin d'un lit médical, d'une aide dans les tâches ménagères et de soins infirmiers au retour d'une hospitalisation sont autant de circonstances – parmi d'autres – qui peuvent survenir à tous moments dans la vie. En bonne santé ou pas, tout le monde a le droit de vivre chez soi de manière la plus autonome possible.

Aides & Soins à Domicile, Qualias, Solival, Vitatel... A la MC, plus de 4.500 collaborateurs, en lien étroit avec les médecins, offrent aux personnes une réponse de qualité, globale et coordonnée à leurs besoins.

En mettant en valeur le réseau d'aides et soins à domicile, la Mutualité chrétienne veut inciter tout un chacun à prendre conscience de l'importance de ces services. Tout le monde peut y faire appel, un jour ou l'autre, pour soi ou l'un de ses proches.

Maintenir à domicile

En 2012, près d'un quart des personnes de plus de 65 ans bénéficient de soins infirmiers à domicile ou en maison de repos. Le médecin traitant, au centre de la relation avec le patient, travaille en étroite collaboration avec ce réseau. L'accès à des services d'aide et de soins à domicile de qualité représente donc un enjeu fondamental. C'est dans ce contexte que la MC a décidé d'intégrer tous les services qui entourent les personnes âgées ou en situation de dépendance autour d'une campagne de communication commune.

Cette campagne met également en évidence le rôle essentiel du réseau informel d'aides et de soins, constitué par la famille, les amis, les voi-



sins. Ceux qu'on appelle 'aidants proches' représentent à eux seuls 12% de la population. On les oublie trop souvent mais ils sont essentiels. Sans eux, il n'y a tout simplement pas de maintien à domicile possible. Mais ces aidants proches ont aussi besoin de souffler, de prendre du temps pour eux, d'être aidés et soutenus au quotidien par des professionnels. Bien sou-

vent d'ailleurs, une collaboration étroite s'installe entre eux.

Plus d'infos :
0800 10 9 8 7
www.mc.be/domicile

ASD, des aides et soins à domicile

Quand la maladie, l'âge ou la perte de mobilité se fait sentir, mais aussi pour les familles actives et débordées, les Aides & Soins à Domicile fournissent un ensemble de solutions. Aides ménagères, aides familiales, gardes à domicile, infirmières, gardes d'enfants malades, aides-soignantes, handicap-répétiteur... sont autant de professionnels des ASD qui œuvrent au quotidien auprès des familles.

"Mieux vivre chez soi" est le défi permanent de ces travailleurs. En d'autres mots, ils donnent aux personnes – chez elles – l'aide et les soins nécessaires pour mieux vivre leur quotidien. Chaque situation est unique, chaque réponse apportée l'est aussi. Deux exemples.

Colette a 45 ans. Elle explique : "Pour moi, ce n'est pas toujours facile... Après le boulot, j'enchaîne les déplacements... aller rechercher Maia [sa fille] à l'école, les courses, passer chez Grand Maman lui déposer ses médicaments. Puis, c'est la valse des devoirs, du souper pour terminer devant la télé avec ma manne à repasser. Cette course permanente m'épuise parfois". Colette est l'exemple type de la "génération sandwich". Elle doit à la fois s'occuper de ses parents, de ses enfants, de son boulot et de sa maison. Elle est "prise en sandwich" entre ses parents qui deviennent dépendants et ses enfants à charge. Ce rythme effréné peut entraîner un stress important. Pour Laura, assistante sociale des ASD, il y a moyen d'éviter cela : "Dans le cas de Colette, nous pouvons lui proposer un service d'aide ménagère (via le dispositif des titres-services) pour sa maison et son repassage. Pour sa maman, une aide familiale peut faire les courses, lui préparer ses repas, lui apporter une présence régulière et réconfortante. Colette aurait ainsi plus de temps pour elle et pour sa famille".

Bruno a 55 ans. Il a voulu respecter le souhait de son père. "Papa a toujours voulu vieillir chez lui, près de son jardin. Quand son état de santé s'est dégradé, tout s'est compliqué. Grâce aux équipes de Aide & Soins à Domicile, nous avons pu tout mettre en œuvre pour respecter son souhait le plus cher. Au début, nous avons fait quelques aménagements dans la maison, nous lui avons fourni un bracelet de télé-assistance, et fait livrer des repas à domicile. Puis, les équipes d'aides familiales et d'aides ménagères sont venues aussi, offrant une solution très simple et très humaine. Papa s'entendait avec chacune d'elle. Après son hospitalisation, ce sont les infirmières qui sont venues pour assurer ses soins. Quand il est devenu plus faible, les gardes à domicile et les infirmières spécialisées ont été là pour assurer les soins, une présence et un soutien presque permanents. Grâce à toutes ces équipes, j'ai pu respecter jusqu'au bout le souhait de papa".

Aide & Soins à Domicile propose des solutions coordonnées et sur mesure, aussi grâce à l'intervention de ses Centres de coordination qui permettent de mettre en place un large éventail de services.

Les services de Aide & Soins à Domicile sont accessibles à tous. Les membres de la MC bénéficient de certains avantages financiers.



>> Plus d'infos : 02/735.24.24. - www.fasd.be



Solival, des conseils en adaptation du domicile

Entièrement gratuit et ouvert à tous, Solival, jusqu'il y a peu dénommé Solival Wallonie-Bruxelles, s'adresse à toute personne pour qui le domicile est devenu un handicap : une personne âgée qui éprouve du mal à sortir de la baignoire, un enfant en chaise roulante n'ayant pas la possibilité de franchir les escaliers pour accéder à l'étage... Solival résulte de la contraction de deux mots : solidarité et valorisation.

Sur simple demande, une ergothérapeute peut rencontrer la personne concernée - et ses proches - chez elle, au domicile ou dans une des salles de l'asbl, à Mont-Godinne et à Thuin. Ces salles reproduisent à petite échelle les différentes pièces de la maison, conçues et équipées pour répondre aux besoins de la plupart des personnes présentant des problèmes de mobilité. Elles permettent de visualiser les différentes possibilités d'aménagement et surtout d'essayer du matériel et ainsi de vérifier son utilité... Ces rencontres ont pour but d'évaluer les différents obstacles rencontrés et les solutions possibles et, en collaboration avec le bénéficiaire, de concevoir un projet d'aménagement palliant ces obstacles tout en respectant son budget, son confort et ses choix de vie. L'ergothérapeute peut, si la personne le souhaite, l'accompagner tout au long des démarches administratives et de la réalisation du projet. L'objectif des services proposés par l'asbl est le maintien à domicile mais surtout le maintien de l'autonomie au domicile.

Ces rencontres avec l'ergothérapeute - et éventuellement d'autres intervenants - aboutissent à la réalisation d'un dossier d'intervention complet, enrichi de plans avant/après des pièces à aménager, d'une liste du matériel nécessaire facilitant les achats futurs et éventuellement d'un cahier des charges destiné à aider les professionnels à placer le matériel correctement (barre d'appui, siège de douche, robinetterie, etc.)

Le dossier permet aussi d'obtenir une intervention financière auprès de l'Awiph (en Wallonie) et de Phare (en région bruxelloise) pour les personnes y ayant droit. Des aides non négligeables qui restent trop souvent méconnues des personnes concernées.

L'asbl Solival met aussi gratuitement à disposition des brochures thématiques (aménagement des pièces de la maison, aides pour la vie quotidienne...) et des propositions de systèmes D peu coûteux. Elle organise des formations (prévention des chutes, escarres, manutention...) et dispose d'un site internet très complet.



>> Plus d'infos : 070/221.220. - www.solival.be

Vitatel, la télé-assistance 24h/24

Vitatel est le service de télé-assistance à domicile de la MC. C'est une solution simple et fiable d'assistance à distance qui relie 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 une personne isolée, âgée, handicapée, convalescente... à son réseau d'aide.

Un problème médical, une chute, un malaise, une intrusion ou simplement le besoin d'être écouté, rassuré? Grâce à un petit émetteur porté en pendentif ou en bracelet, la personne est mise en contact direct avec un professionnel de la centrale téléphonique de la MC à Bouge. En fonction de la situation et des besoins, le professionnel se charge d'appeler les bons intervenants. En cas d'urgence, il contacte directement un médecin ou les services de secours du 100. Dans d'autres cas, il prévient simplement des proches (famille, voisins...) qui assureront le relais auprès de la personne en difficulté. Quelle que soit la situation, Vitatel reste en contact téléphonique avec la personne en difficulté jusqu'à l'arrivée d'une aide à son domicile.

Une ligne téléphonique et une prise de courant suffisent pour installer un appareil transmet-

teur composé d'un micro et d'un haut-parleur permettant de dialoguer avec la centrale d'écoute sans décrocher le téléphone (avec une portée moyenne de 50 mètres). Il suffit à la personne d'actionner le bouton du petit émetteur porté soit en bracelet soit en pendentif pour être mise en contact avec la centrale.

Actuellement, Vitatel garantit à plus de 11.500 personnes la sécurité d'être secourues chez elles au moindre appel... grâce à un réseau de plus de 30.000 personnes mobilisables à tout moment. C'est ce qui fait sa force. Et tout cela pour un coût modeste. En effet, Vitatel offre des tarifs réduits aux membres de la MC. Le placement et la maintenance de l'appareil coûte 49,50 euros (payable une seule fois). La location s'élève à 11 euros par mois. Elle est de 6 euros seulement pour les bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM).



>> Plus d'infos : 081/41.29.29. - www.vitatel.be



Qualias, spécialiste en bandagisterie

Qualias présente un réseau de 28 points de vente répartis dans toute la Wallonie et à Bruxelles (dont deux appelés Magasin Solival dans la province de Liège). Spécialistes en bandagisterie et en matériel d'aide et de soins, les magasins proposent de nombreux articles et services essentiels au bien-être des membres de la Mutualité chrétienne. Jeunes parents, seniors, famille..., chacun peut pousser la porte de Qualias pour demander des conseils personnalisés en fonction de ses besoins.

Des conseils pointus
Spécialisés en bandagisterie, les magasins Qualias offrent une sélection de produits pour la revalidation, la réhabilitation, la mobilité, le bien-être et la qualité de la vie au quotidien. Mais l'équipe de professionnels conseille également les clients en audiologie et en optique : dépistage de la surdité, examens de la vue, adaptations de lentilles...

Les produits Qualias
A chaque besoin, Qualias trouve une solution adaptée avec des produits diversifiés :
> du matériel pour les futurs jeunes parents et jeunes parents comme les langes, des coussins d'allaitement ;
> du matériel d'aide à la mobilité comme des voitures, des cadres de marches ;

> du matériel pour l'aménagement à domicile comme des lits, des matelas ;
> du matériel d'aide à l'autonomie pour les personnes handicapées comme des cannes ;
> des produits pour l'incontinence adulte ;
> des prothèses ou orthèses préfabriquées ou sur mesure ;
> du matériel de remise en forme comme des vélos d'appartement, des appareils de luminothérapie.

Certains matériels de maintien à domicile, de mobilité (comme des lits, des béquilles, des voitures) ou pour jeunes parents (comme un tire-lait électrique, un pèse-bébé) peuvent également être loués. Des ristournes sont accordées aux membres de la Mutualité chrétienne sur la vente et la location de matériel.

"Qualia" en latin se traduit par "qualité". Les magasins Qualias en font un point d'honneur dans tous leurs services et produits.



>> Plus d'infos : www.qualias.be ou www.espacesolival-liege.be (pour la province de Liège)

//Une campagne ludique//

La solidarité, c'est aussi se mettre à la place des autres. Pour sensibiliser le public à cette idée, une photographe et son équipe ont sillonné la Belgique avec un drôle de matériel. Dans des endroits de passage, comme la gare des Guillemins de Liège, le Mont des Arts à Bruxelles, Place Saint-Aubain à Namur, elle a installé des panneaux peints représentant des personnes dans des situations qui pourraient arriver à tout le monde. Une jeune dame avec un bras cassé devant une énorme vaisselle, une personne en chaise roulante au bas d'un escalier, etc. A la place de leur tête, un trou ! Les passants étaient invités à y glisser la leur : ils pouvaient, le temps d'un cliché, se mettre à la place de l'autre. L'idée : sensibiliser de manière ludique à la grande utilité des services de la MC qui répondent aux besoins d'aide ou de soins à domicile. Les meilleures photos ont été retenues pour les visuels de campagne.

Jean-Luc Fonck dans le plâtre

Le showbiz belge s'est également prêté au jeu. Le 3 mai dernier, Jean-Luc Fonck, bien connu de la scène belge, a accepté de se faire plâtrer un bras et une jambe. Durant une journée, il s'est mis ainsi dans la peau de celles et ceux qui sont confrontés à une situation de dépendance. Pas facile de se déplacer, de faire ses courses, de préparer à manger... Heureusement, il a pu compter sur sa complice, Armelle. L'expérience, relayée en direct sur le réseau social Facebook, prenait la tournure choisie par les internautes qui interagissaient avec le duo dans leurs aventures.

Jusqu'au 12 mai, des spots seront diffusés en télévision et en radio. Une deuxième phase de communication aura lieu dans les médias écrits et audiovisuels du 4 au 23 juin.

>> Sur Facebook, visionnez les spots TV, la galerie photo, les vidéos avec Jean-Luc Fonck, le best off... : www.facebook.com/mutualitechretienne

A suivre...

Compassion : et si on laissait parler nos entrailles?

"Comment faire venir un monde plus doux sans que ce soit un monde mou, qui renonce à changer et à évoluer?", s'interroge l'auteur des "Etats d'âme" (1). "Simplement en travaillant sur la compassion", répond-il. Simplement? Ce ne serait donc pas hors de portée. Mais en travaillant! Ce ne sera donc pas si évident ou naturel de cultiver la compassion.

Se préoccuper d'autrui, vouloir le bien de l'autre, ça dépasse l'empathie. A tout le moins, c'est autre chose que de partager son émotion, comme l'expliquait la neuroscientifique Tania Singer lors d'une journée de septembre dernier dédiée à "prendre soin de soi, prendre soin des autres" (2). La compassion ne se limite pas à souffrir avec autrui. Elle entraîne avec elle le désir de soulager la douleur. Autre caractéristique : elle s'accroche à une gymnastique de l'esprit qui prétend "comprendre avant de juger". Le procédé n'est pas si évident. Quelle gageure parfois que porter un regard bienveillant et tolérant sur les "bizarreries, excès ou incohérences des autres humains" (1)! Quand on les aime, quand on les connaît, passe encore. Mais quand il s'agit d'inconnus, voire de personnages étranges...

Les autres nous feraient-ils peur? La théologienne Lytta Basset (3) le constate: nous craignons bien souvent de nous laisser approcher. Nous redoutons la proximité, le trop d'intimité. Nous avons peur aussi de nous faire avoir, d'être manipulés. Alors, nous suivons aveuglément un des leitmotivs de notre temps: nous protéger!

Pourtant, le talent, c'est d'avoir envie de faire quelque chose pour quelqu'un, rappelait tout ré-

cemment le professeur Walter Hesbeen (4) devant un parterre de professionnels des aides et soins à domicile, en parodiant une interview de Jacques Brel. "Être au service sans s'asservir": tel est le défi. Ses propos résonnent à l'envi chez tout un chacun, pas uniquement auprès des professionnels auxquels il s'adresse. Certes les soins - actes techniques de l'infirmier, de l'aide familiale, de l'aide ménagère - relèvent d'un métier, mais prendre soin, avoir le souci de l'autre, exprimer sa considération, ne se traduisent pas par un diplôme. Comme une disposition de l'humain, le soin est fruit d'un cheminement. Et "le défi de notre société se trouve dans notre capacité à mettre plus de soin dans les soins". Peut-être le pari peut-il aller jusqu'à mettre plus de soin dans nos vies tout court?

Parlant des qualités des professionnels du "care", Walter Hesbeen les décrit en des termes peu habituels. Il évoque la délicatesse, la finesse dans le rapport à l'autre; il parle de la sensibilité qui permet de se sentir concernés par ce qui arrive, de l'humilité aussi. Refusant l'arrogance, l'humilité vient comme un rappel: "Rien ne m'autorise à penser que je connais l'autre". Chaque personne est singulière, chaque souffrance également. A ses yeux, il n'y a pas de petits maux versus de grandes maladies, pas de "bobologie" - traitement des égratignures - versus

traitement des maladies sérieuses, pas de hiérarchie dans les soins entre une toilette et un acte particulièrement technique. Par contre, il est nécessaire de "détecter - parfois de décoder - ce qui est important pour l'autre dans la situation qui est la sienne". En somme, il est nécessaire d'être à son écoute.

Facile? Le médecin Cécile Bolly (4) parle de l'écoute comme d'un travail aussi, comme d'une nécessité fondamentale, simple et difficile à la fois. Nos préjugés nous compliquent tant la vie. La réelle écoute pâtit de nos interprétations, de nos projections, de nos jugements à l'emporte-pièce, nos trop rapides "en tout cas, moi..."

Un préalable semble s'imposer à l'écoute de l'autre: l'écoute de soi. Et la réflexion vaut pour la com-

passion: elle n'est pas étrangère à l'autocompassion. "La compassion ne peut s'appuyer (...) que sur un minimum de bien-être personnel. (...) Si nous portons trop de tristesses en nous, il nous sera difficile de ressentir la joie et l'élan nécessaires à la compassion", observe le psychiatre Christophe André.

Trop souvent, nous trouverons l'excuse de ne pas avoir le temps d'écouter l'autre, ni même de nous écouter nous-même. "Prendre le temps d'être pris aux entrailles" est pourtant une question brûlante dans notre société aux impératifs d'urgence, dit Lytta Basset.

//CATHERINE DALOZE

(1) Christophe André, "Les états d'âme. Un apprentissage de la sérénité", éd. Odile Jacob, 2009.
(2) Voir www.emergences-asbl.org
(3) "S'ouvrir à la compassion", sous la dir. de Lytta Basset, Zed. Albin Michel, 2009.
(4) Intervenants lors du colloque "Cultivons nos valeurs pour implanter la qualité", organisé par la Fédération de l'aide et des soins à domicile, le 27 avril 2012. Voir www.fasd.be

> Développement

Jusqu'au 15 mai, les rues de nos villes, mais aussi les médias sociaux, seront des lieux d'animation autour de deux thèmes liés à la santé: la santé maternelle et la mortalité infantile. Organisées pour la première fois, ces Journées de la coopération belge au développement visent à sensibiliser le grand public autour de deux des huit objectifs du millénaire pour le développement, définis par les Nations Unies. Concrètement, huit associations viennent à la rencontre du public pour lui faire comprendre l'importance de ces thématiques. L'un des points d'orgue se déroulera le vendredi 11 mai (peu avant le jour de la fête des mères), où l'on distribuera quelque 15.000 roses dans trois gares du pays, célébrant ainsi le rôle des mères et des femmes dans le développement. Ces initiatives se déroulent en marge des 5^{èmes} Assises de la coopération au développement.

INFOS: WWW.ASSISES-DGD.BE

> Tourisme

Les greeters s'agrandissent. Ce réseau de guides bénévoles débarque à Namur et à Mons. Leur mission: faire découvrir aux touristes la ville dans laquelle ils vivent. Déjà présents à Bruxelles et à la côte, les greeters s'inscrivent dans la philosophie du tourisme participatif. La rencontre et les échanges entre cultures en sont ses atouts. Les greeters sont à la recherche de personnes, namuroises ou montoises, motivées à montrer leur ville, à partager leurs coups de cœur...

INFOS: NAMUR - 081/77.57.28 - DELPHINE.DENIS@FTPN.BE OU MONS - 065/35.34.88 - JESSICA.CELESTRI@VILLE.MONS.BE

> Indicateurs

Le Service public de Wallonie (SPW) invite toutes les personnes intéressées à définir, avec lui, de nouveaux indicateurs de développement. L'appel repose sur un constat: le produit intérieur brut (PIB) d'un pays ou d'une région ne suffit pas à évaluer le bien-être d'une population. Certes, on peut également se référer à l'empreinte écologique globale ou à l'indice de développement humain. Mais le Gouvernement wallon veut faire appel à tous pour enrichir encore davantage ces indicateurs, via une liste de paramètres définis selon un jeu de pictogrammes.

INFOS: WWW.INDICATEURSWALLONIE.BE

> Endettement

La Région wallonne vient de mettre sur pied un portail Internet relatif au surendettement. Il a été conçu de manière à intéresser toute personne qui se pose des questions sur sa situation financière: face à une dette, à un problème de paiement ou à une situation financière difficile. Le site a pour objectifs l'information et le conseil. Au bout de quelques clics, l'utilisateur doit pouvoir trouver une réponse. Il peut aussi interroger le gestionnaire par mail et obtenir un complément d'information. Aucune médiation de dettes ne peut cependant être gérée via ce site. Les services compétents continuent à prendre en charge les demandes.

INFOS: WWW.WALLONIE.BE/SURENDETTEMENT

Des patients mieux informés de leurs droits

"Bonjour, savez-vous que ce mercredi est la journée européenne des droits du patient?" C'est par cette question que la douzaine de bénévoles de la Mutualité chrétienne a abordé les patients présents dans les salles d'attente du Centre hospitalier de Jolimont (La Louvière) le 18 avril dernier.



Près de 300 contacts en deux heures. L'opération est réussie. Les patients réagissent favorablement à cette initiative. Comme Mme Bertrand, surprise et heureuse d'apprendre qu'il existe un service de médiation au sein même de l'hôpital ou qu'elle peut faire appel à sa mutualité en soutien en cas de problème. "C'est vrai que l'on n'ose pas toujours poser une question de précision sur les soins qui seront donnés ou sur leur coût, commente plus loin Mr Druart. Avec cette info, je serai plus en confiance à l'avenir pour établir le dialogue tout simplement, avec mon médecin ou ici avec le personnel administratif."

Volontaire chez Altéo - mouvement social de personnes malades, valides et handicapées -, Bernard interpelle dans les couloirs, expliquant le but de la journée. Il distribue un petit quizz pour que les personnes fassent le point sur ce qu'elles connaissent du sujet. Et pour qu'elles soient plus attentives et actives dans tout ce qui intervient lors d'une hospitalisation: les infos sur les soins et leur qualité, mais aussi plus pratiquement, le confort, l'hygiène... Le constat est quasi unanime: les patients ignorent souvent leurs droits.

Pour Patrick Verhaegen, secrétaire politique adjoint d'Altéo, "cette action est véritablement un point de départ, une ouverture vers un dialogue. C'est ici que la mission d'Altéo prend tout son sens, en tant que mouvement de personnes malades, valides et handicapées. Notre public est bien plus large qu'uniquelement les personnes handicapées. Nous ciblons toutes les personnes qui un jour ont connu un "couac" de santé. Nos volontaires qui accompagnent un malade à l'hôpital peuvent ainsi faire le relai avec une attention supplémentaire."

// ETIENNE MATHUES

>> Plus d'infos: www.mc.be/vosdroits

L'intergénérationnel, c'est la vie

Quand on parle de générations, on pense surtout au conflit ou au fossé qui les sépare. Lorsqu'on évoque le vieillissement de la population, surgissent les images de coûts, de menace pour notre système de protection sociale. Et si l'on cherchait plutôt à tisser du lien social, à mieux vivre ensemble, tous âges confondus?

En cette année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, l'UCP mouvement social des aînés, a souhaité apporter sa pierre à l'édifice. Une grosse pierre même, voire un rocher pour bâtir une culture du vivre ensemble dans une société vieillissante. L'UCP a en effet consacré une étude d'envergure sur l'intergénérationnel (1). Le mouvement social des aînés a présenté les grandes lignes de cette étude lors d'une récente journée de réflexion au Domaine de Mozet. "La rencontre intergénérationnelle est un formidable moyen de changer le regard trop souvent ambivalent, voire négatif, que les générations portent les unes sur les autres. Elle permet d'aplanir les stéréotypes et préjugés, retisse les liens sociaux, est outil de tolérance et d'ouverture à l'autre", constate Sarah Cyrès, auteure de l'étude.

L'intergénérationnel a bien d'autres atouts: il valorise les apports, connaissances et richesses de chacun et garantit ainsi une comptabilité équilibrée entre les générations, au-delà des aspects purement financiers. Comme de nombreuses associations, l'UCP plaide à cet égard pour un nouveau Pacte social entre

les générations "afin d'assurer une répartition équitable des ressources mais également une reconnaissance du rôle et de la place, des droits et des devoirs et surtout des apports de chaque génération".

Le mouvement social des aînés appelle aussi à décloisonner les âges de la vie, les temps sociaux, l'espace public, l'habitat et même les compé-



© Philippe Turpin / BELPRESS

Chocolat Une douceur bien amère

Apprécié des enfants dans les sucreries, le cacao est synonyme de dur labeur pour certains cultivateurs du Sud. Dans les pays producteurs de la fève, des jeunes - voire parfois, très jeunes enfants - sont arrachés de leur famille et mis au travail forcé dans des conditions dangereuses. Les organisations non gouvernementales s'insurgent contre ces pratiques. L'Europe les suit... enfin!

Le mois dernier, le Parlement européen s'est prononcé en faveur de la lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao. Un tel accord se faisait attendre depuis longtemps. Des ONG avaient déjà tiré la sonnette d'alarme en dénonçant, dans ce secteur, le travail et la traite des enfants, principalement dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Côte d'Ivoire...), les principaux fournisseurs de cacao en Europe. Rien qu'en Côte d'Ivoire, le Département d'Etat américain [ndlr: équivalent du Ministère des Affaires étrangères] estime que 100.000 enfants travaillent dans des conditions déplorables, auxquels il faut ajouter 10.000 enfants victimes du trafic d'êtres humains et d'esclavage.

La cause? La pauvreté des paysans exploitant le cacao. Travaillant de manière isolée, ces petits producteurs ignorent complètement les cours du marché de la fève et bénéficient peu de la valeur réelle de cet "or brun". Sous-payés, ils utilisent de la main d'œuvre bon marché.

En septembre 2001, le protocole Harkin-Engel, un texte issu de l'Organisation internationale du travail (OIT) et signé par de nombreuses industries chocolatières (Nestlé, Callebaut...), s'est présenté comme un pas sérieux dans la lutte contre le travail des enfants dans ce secteur. Le texte demandait à de telles entreprises de garantir la protection de la main d'œuvre. Malheureusement, plus de dix ans plus tard, peu de principes ont été appliqués.

A travers son parlement, l'Union européenne, grande consommatrice de cacao, lance aujourd'hui un appel aux multinationales, aux commerçants mais également aux consommateurs de friandises. Le texte communautaire réclame au secteur agroalimentaire qu'il incite dorénavant ses producteurs à bannir l'exploitation des enfants dans les champs de cacaoyers. Selon l'eurodéputé Marc Tarabella, un étiquetage sur les produits chocolatières élaborés sans recours au travail des enfants a été proposé. Quant aux consommateurs, ils sont invités à faire des choix en toute connaissance de cause, lors d'achat de ces douceurs. Afin que le chocolat ait peut-être, un jour, un goût un peu moins amer.



© Daniel Rosenthal / LAIF-REPORTERS

//VT

tences politiques. Un vaste programme!

Sur le terrain, les associations ou services qui pratiquent des actions favorisant la rencontre entre les générations et la réciprocité ne manquent pas comme en atteste Courants d'âge. Cette asbl anime un réseau de 26 membres en Communauté française et compte 180 organismes inscrits sur

www.intergenerations.be (1). Des écoles de devoirs à l'habitat kangourou en passant par les réseaux d'échange de savoirs, l'accompagnement d'enfants pour visiter leur parent détenu en prison ou encore le tutorat au travail, l'intergénérationnel peut s'appliquer partout. Dans son étude, l'UCP se penche sur quelques domaines dans lesquels l'intergénérationnel se déploie, ce qui lui permet d'aboutir à quelques réflexions et recommandations. Car si l'intergénérationnel qui ne dit pas son nom existe en premier lieu au sein de la famille, il est clair que mener des activités intergénérationnelles, prétexte à la rencontre, à l'échange et au dialogue, ne s'improvise pas. Il ne s'agit pas d'un gadget.

//JD

(1) Courants d'âges: 02/660.06.56 - www.courantsdages.be

>> Les deux études "Tous âges confondus: l'intergénérationnel, une culture du vivre ensemble" ont été publiées dans "balises", n° 36 et 37 (janvier et avril 2012) - Infos: 02/246.46.72. - www.ucp-asbl.be.

Quinze "ambassadeurs" de santé racontent la Belgique

Le remboursement des soins de santé et, plus largement, l'ensemble de notre sécurité sociale ne sont pas des cadeaux tombés du ciel, acquis une fois pour toutes. Il est piquant de s'en souvenir grâce à des visiteurs venus de loin, acteurs mutualistes qui aimeraient transposer notre expérience dans leur pays d'origine.

Epuisés, mais heureux. Ils s'appellent Juan Luis, Innocent, Marie Magdalena, Odette... Pendant deux semaines, ces acteurs mutualistes venus du Sud (Amérique latine, Afrique, Asie) ont sillonné le territoire belge pour témoigner de l'accès aux soins de santé dans leurs pays respectifs. Et pour tirer un maximum d'enseignement de notre système belge, afin de les mettre en pratique chez eux avec l'aide de différents partenaires du Mouvement ouvrier chrétien (MOC).

Invités à l'occasion de la Semaine internationale de l'ONG de développement Solidarité mondiale, tous ont découvert notre système mutualiste et différents aspects de la sécurité sociale. Donnant au public belge, du même coup, un visage plus humain à des réalités perçues comme très loin-

taines lorsqu'elles sont simplement relatées dans les médias. "Dans mon pays, on compte un seul médecin pour 10.000 habitants, constate Pierre Claver Muzehe, animateur mutualiste au Burundi. Chez vous, 300 !" L'homme se dit impressionné par cette disposition selon laquelle, en Belgique, une personne privée de travail peut bénéficier d'une pension au crépuscule de sa vie. "Cette forme de solidarité pourrait nous inspirer dans mon pays, particulièrement si elle bénéficie aux gens appartenant à l'économie informelle, soit l'écrasante majorité de la population".

A ses côtés, dans son splendide bou-bou chamarré, Aïsha Belem, chargée de mission au Réseau d'appui aux mutuelles de santé au Burkina Faso, opine du chef et embraye sur ses propres sujets d'étonnement. Elle a as-



sisté, à Liège, à l'organisation des élections sociales. Elle n'en revient pas de l'énergie de ces militants syndicaux venus défendre leurs idées dans le froid et sous une pluie battante. "Quelle mobilisation! Et, surtout, que d'interconnexions entre syndicats, mutuelles et organisations diverses (aide aux femmes, aux seniors, etc). Voilà qui fait avancer une société!" Et de soupirer: "Ah, si nous avions autant d'impact, chez nous, pour rendre plus aisé l'accès aux médicaments génériques". Pour son premier séjour en Belgique, Aïsha a pourtant bien senti certaines évolutions préoccupantes: "On dirait que les jeunes, chez vous, ne prennent pas conscience du combat historique qui a été nécessaire pour en arriver à vous tel niveau d'entraide... Peut-être parce que l'aisance matérielle les a éloignés de la sagesse et de l'expérience des plus âgés..."

Robert Batcho, quant à lui, responsable d'une zone de mutuelles de santé au Bénin, n'en est pas à son premier séjour chez nous. Il constate que les mutualités, en tant qu'organes de pression et de plaidoyer, apportent bien plus que le remboursement des soins à leurs membres et bénéficient, finalement, à tout le corps social. Ce qu'il apprécie chez Solidarité mondiale? La pérennisation des actions entreprises. Il en a tant vu, dans son pays, de ces ONG qui, en trois ou quatre ans à peine, aident à l'installation de belles et brillantes mutuelles de santé; mais qui, dès leur départ, s'effondrent faute d'ancrage dans la culture locale. "Pour s'installer durablement, une mutuelle de santé a besoin de temps. Vous, en Belgique, vous avez pris 150 ans pour y arriver, même si certains oublient ces luttes..."

// PHL

Fraude Les Belges aiment le noir...

38,8% de la population admet avoir acheté des biens ou des services au noir ces douze derniers mois pour un montant moyen de 1.553 euros. Et pas moins de 14,1% avoue avoir travaillé au noir dans le même laps de temps. Ce sont là quelques-unes des données qui ressortent d'une récente étude-pilote relative à la fraude sociale et fiscale en Belgique.



Mesurer l'ampleur de l'économie souterraine semble être une mission bien périlleuse. Parce que, par définition, la fraude se veut la plus discrète possible. Pour l'appréhender, plusieurs méthodes existent pourtant : études macro-économiques, sondages, analyse de données administratives, évaluation des comptes nationaux... Même si ces méthodes sont imparfaites, le plus souvent, elles aboutissent au résultat convergent suivant : 6% du produit intérieur brut (PIB) échapperait au fisc en raison de services et produits non déclarés dans notre pays. Et cela sans

parler de l'évasion fiscale ni de l'ingénierie sociale et fiscale qui se faufile dans les failles du système. C'est dire le manque à gagner pour les recettes de l'Etat.

L'autorité fédérale ambitionne dès lors de créer un véritable observatoire de l'économie souterraine pour centraliser les données existantes (mais souvent « retenues » au sein des administrations), pour mesurer de manière plus pointue l'ampleur du phénomène et pour donner des outils aux décideurs politiques pour prendre des mesures ciblées.

Une récente enquête relative aux activités frauduleuses des Belges alimentera ce futur observatoire. Il s'agit de l'étude Sublec (Survey on the Black Economy) commanditée par le SPF Politique scientifique et le SPF Sécurité sociale, et réalisée par trois universités : la KUL, l'ULg et l'ULB. Bien que mené à titre d'étude-pilote à faible échelle, ce questionnaire à visage découvert des Belges – par interview – délivre des résultats très instructifs. Tout d'abord, que nos compatriotes aiment le noir et sont d'autant plus enclins à frauder qu'ils connaissent autour d'eux des gens qui travaillent ou consomment au noir. Le sentiment de prendre peu de risque d'être contrôlé ou pris joue aussi un rôle très important dans la fraude. "A l'inverse de ce que l'on a coutume d'entendre, la complexité des législations n'est pas en cause, explique le Professeur Josef Pacolet (Hiva, KUL). Les gens fraudent par profit et se disent confiants par rapport aux contrôles. Il ajoute : Contrairement aux idées reçues, les premiers résultats de notre enquête laissent apparaître que les allocataires sociaux sont peu enclins à faire du noir. Ceux qui ont du mal à trouver un boulot dans le circuit normal du travail ont aussi plus de difficultés pour en trouver un dans le circuit parallèle". La fraude sociale des allocataires sociaux ne dépasserait pas 100 millions

d'euros par an. Une paille à côté des dizaines de milliards d'euros perdus chaque année en raison de la fraude fiscale.

Si le fait de payer moins d'impôt motive les fraudeurs, peut-on pour autant incriminer la pression fiscale trop élevée? Comme le fait observer le Professeur Jean Hindriks, de l'UCL (senior fellow Itinera), le niveau de celle-ci n'a pas grand-chose avoir avec la fraude. Il en veut pour preuve la Grèce, championne de la fraude malgré une pression fiscale très faible. A l'inverse, la pression fiscale est élevée dans les pays nordiques mais la fraude y est faible car jugée moralement inacceptable.

"Les autorités publiques doivent créer un cercle vertueux qui augmente le risque de se faire prendre (et de payer des amendes), améliore le sens moral face aux contributions et diminue ainsi la fraude, plaide Josef Pacolet. La maladie de notre système tient au fait que lorsqu'on prend des mesures fiscales, on les assortit d'exceptions et de dérogations qui, bien souvent, réduisent l'efficacité de ces mesures. L'exemple de la nouvelle taxation des voitures de société n'en est qu'une illustration. Il y a du potentiel pour diminuer la dette publique et rendre le système plus juste".

//JD

>> "Etude-pilote sur les revenus déclarés et non déclarés et sur le travail : Sublec" - J. Pacolet et consorts - 2012 - acco éditions - Plus d'infos sur www.socialsecurity.fgov.be (publications).

> Au jardin

Une enquête du Crioc indique que près de la moitié des Belges disposent d'un jardin dont la superficie moyenne est de 261,8 mètres carrés. Cependant, à peine un sur cinq cultive lui-même des fruits ou des légumes. Les habitants de petites localités wallonnes, les revenus modestes, les familles monoparentales et les familles nombreuses sont plus nombreux que la moyenne à cultiver. Au niveau de l'âge, ce sont les 30 à 39 ans qui manifestent un intérêt moindre pour le jardinage, ainsi que les célibataires et les groupes sociaux dits supérieurs. En tête des légumes cultivés : les tomates, la laitue et les carottes. Et du côté des fruits : les pommes, les prunes et les poires.

INFOS : WWW.CRIOC.BE (RUBRIQUE : RECHERCHES ET ANALYSES)

Titres-services

Les titres-services rencontrent un grand succès. Selon les prévisions pour 2012, 170.000 personnes devraient travailler via ce canal. Lors du conclave budgétaire, le Gouvernement fédéral a adopté une série de dispositions pour renforcer le contrôle et la professionnalisation du secteur. Aux dispositions qui concernent les entreprises, s'ajoute l'encadrement du nombre de titres-services autorisés par utilisateur. Au-delà d'un plafond maximal de 400 titres par an et par utilisateur, une personne individuelle pourra se procurer 100 titres supplémentaires. Le prix de ceux-ci est augmenté d'un euro par rapport à ceux qui se situent en-dessous du plafond. La limitation ne s'applique cependant pas aux personnes souffrant d'un handicap, ni aux parents d'un mineur handicapé et familles monoparentales. Du côté du secteur de l'économie sociale actif dans les titres-services, on accueille plutôt positivement le renforcement du contrôle, nourrissant l'espoir que ces mesures écartent des entrepreneurs peu soucieux du volet insertion du dispositif et uniquement attirés par l'appât du gain.

INFOS : WWW.EMPLOI.BELGIQUE.BE

> Prix de l'économie sociale

Le Prix Roger Vanthournout récompense des entreprises actives dans le domaine de l'économie sociale. Cette année encore, il en primera quatre. Des bourses de 8.000 euros leur seront attribuées. Une bourse de 1.000 euros sera également octroyée à une étude (mémoire, témoignage, recherche) consacrée à l'économie sociale. Une publication numérique de celle-ci est prévue aux Editions Luc Pire. Date de remise des candidatures : jusqu'au 12 juin pour les entreprises et jusqu'au 30 septembre pour les études.

INFOS : 04/227.58.89 - WWW.PRIXDELECONOMIESOCIALE.BE

> Fonds des maladies professionnelles

Le site internet du Fonds des maladies professionnelles fait peau neuve. Il se veut plus clair. Divisé en trois groupes (le citoyen, le médecin et l'employeur), il a été réécrit de manière à être plus complet et plus compréhensible. De nombreuses brochures ou formulaires sont également disponibles pour le téléchargement.

INFOS : 02/226.62.11 - WWW.FMP.FGOV.BE

Elections sociales

Faire vivre la concertation dans l'entreprise

Les élections sociales se dérouleront du 7 au 20 mai prochains dans plus de 6.000 entreprises du secteur privé. Environ 1,3 million de travailleurs sont invités à voter pour élire leurs représentants dans les instances de concertation de l'entreprise. Ces élections qui se déroulent sur leur lieu de travail sont donc particulièrement proches des gens.



Si des élections sociales sont organisées dans son entreprise, il suffit d'être lié par un contrat de travail depuis trois mois pour voter.

Tous les quatre ans, les travailleurs du secteur privé sont invités à se rendre aux urnes pour élire leurs représentants syndicaux. Chaque organisation syndicale représentative peut introduire des listes électorales où figurent des travailleurs et travailleuses qui s'engagent à représenter et défendre leurs collègues. Les élections sociales sont dix fois plus proches des gens que les élections communales : si de nombreux citoyens ne connaissent pas même un conseiller communal, la plupart des travailleurs connaissent leurs délégués, savent ce qu'ils défendent et font dans le cadre de la concertation.

Le droit de s'exprimer et de s'organiser dans l'entreprise représente un acquis considérable pour les travailleurs. Il s'agit d'une notion encore relativement jeune puisque les élections de mai 2012 seront les seizièmes de l'histoire de notre pays.

Négocier avec la direction

Si beaucoup d'employeurs jouent correctement le jeu, certains restent

hostiles à la démocratie au travail et font tout pour empêcher les travailleurs de présenter des listes dans leur entreprise. Pourtant, on constate souvent que l'échange d'informations entre la direction et les délégués du personnel contribue à une évolution positive de l'entreprise et favorise l'intérêt général. De leur côté, les organisations syndicales font tout pour qu'il y ait le moins possible d'entreprises sans candidats. En effet, les élus jouent un rôle essentiel dans le système de relations collectives très élaboré dans notre pays. Le nombre de voix engrangées par un syndicat détermine sa représentativité, donc son poids face aux employeurs et aux pouvoirs publics.

Dans l'entreprise, les travailleurs élisent leurs représentants dans trois organes. La **délégation syndicale** (DS) est le moteur de l'action syndicale. Les délégués qui la composent

sont compétents pour négocier avec la direction la conclusion des conventions collectives de travail (CCT) d'entreprise, veiller à leur application et vérifier la mise en œuvre correcte de la législation sociale, du règlement du travail et des contrats de travail. C'est elle aussi qui intervient pour régler les problèmes individuels et collectifs et, quand cela s'avère nécessaire, pour organiser des actions syndicales.

La CSC, premier syndicat du pays

Depuis trois décennies, la **Confédération des syndicats chrétiens (CSC)**, organisation constitutive du Mouvement ouvrier chrétien, n'a pas arrêté de progresser aux élections sociales. Lors des précédentes élections, en 2008, elle a présenté plus de 65.000 candidats et candi-



mandats remportés par la CSC. C'est le meilleur résultat féminin obtenu parmi les trois organisations syndicales (CSC, FGFB et CGSLB). Ainsi, la place des femmes à la CSC est supérieure à celle des élus des conseils communaux, de la Chambre et du Sénat. Malgré cela, les travailleuses demeurent sous-représentées sur les listes par rapport à la place effective qu'elles occupent dans les entreprises concernées. La CSC sensibilise donc ses militants à la diversité et les invite à constituer des listes où figurent des hommes et des femmes, des jeunes et des aînés, des travailleurs d'origines diverses.

Leur slogan, "Notre boulot: défendre le vôtre!", indique la ligne directrice commune à tous

Lors des élections de 2008, environ un tiers des candidats était des femmes. Celles-ci occupent 39% des

D'autres modalités dans le secteur public

Dans le secteur public, la concertation est organisée de manière bien différente. Les relations collectives de travail y sont régies par une loi de décembre 1974 dont les arrêtés d'exécution ne sont entrés en vigueur que dix ans plus tard! Dans ce secteur, le statut syndical est l'instrument de travail de l'action syndicale. Il s'applique aux personnels des administrations fédérales, des Communautés et des Régions, des organismes publics, des administrations régionales et locales et de l'enseignement officiel. Il concerne donc quelque 650.000 travailleurs.

Toutefois, les élections sociales du secteur privé concernent aussi les personnels de certaines entreprises du secteur public non régies par le statut syndical: les sociétés de transport (Tec, Stib et De Lijn), la Loterie nationale (société anonyme de droit public), des bases militaires étrangères (le Shape) ainsi que certaines entités comme les sociétés de logements sociaux ou la médecine du travail.

Les délégués élus siègent aussi au **comité pour la prévention et la protection au travail** (CPPT). Cet organe de concertation doit être installé dans toute entreprise qui occupe au moins cinquante travailleurs. Sa mission est de veiller au bien-être des travailleurs sur leur lieu de travail. Ses compétences portent sur la sécurité, la santé, la lutte contre le stress, la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, la surveillance de la qualité de l'environnement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Protégés pour protéger les autres

Enfin, les délégués élus siègent au **conseil d'entreprise** (CE) qui doit obligatoirement être installé dans les entreprises occupant au moins cent travailleurs (ou qui occupent entre cinquante et cent travailleurs et étaient obligées d'installer un CE lors des élections sociales précédentes). Cette instance a des compétences so-

ciales, économiques et financières. Elle dispose d'un droit d'avis (et même de décision) sur certaines matières comme le règlement de travail, les vacances annuelles, le remplacement des jours fériés, l'accueil des travailleurs, la formation et le recyclage, le congé-éducation payé, le crédit-temps, les problèmes en cas de restructuration ou de fermeture...

Pour exercer convenablement leur rôle de porte-parole du personnel, les délégués doivent pouvoir s'exprimer librement dans l'entreprise et mener leurs activités syndicales, sans risquer de perdre leur emploi. C'est pourquoi, les représentants du personnel sont protégés par la loi; l'employeur ne peut pas les licencier ou les muter au motif qu'ils défendent leurs collègues. Cette protection vaut également pour les nouveaux candidats aux élections sociales.

// ANNE-MARIE PIRARD

Voter pour des collègues

Les élections sociales sont organisées dans les entreprises du secteur privé, marchand et non marchand. Les conditions de participation au vote sont particulièrement démocratiques: il suffit d'être lié à l'entreprise par un contrat de travail ou d'apprentissage et de ne pas appartenir au personnel de direction. Il faut toutefois être occupé depuis au moins trois mois dans l'entité juridique ou l'unité technique d'exploitation. Il n'y a aucune condition de nationalité; les travailleurs d'origine étrangère ont d'ailleurs pu voter pour les élections sociales bien avant de pouvoir voter pour les élections politiques. Les convocations électorales rappellent que voter est un droit, mais aussi un devoir pour que les listes soient vraiment représentatives.

Mais voter pour qui? Les candidats sont des collègues que, généralement, l'on connaît et donc on peut apprécier l'action et l'engagement, souvent très importants: "J'en suis à mon 3^{ème} mandat à la DS, au CPPT et au CE. Et je me représente encore, témoigne Jeannine, déléguée de la CSC-Alimentation & services. J'ai acquis de l'expérience et c'est utile car être déléguée en entreprise est devenu plus difficile aujourd'hui qu'avant. La pression de l'Europe est bien réelle. Et, dans l'entreprise même, c'est plus difficile aussi. Mais j'ai la chance d'être vraiment bien épaulée par ma centrale. C'est très important, car cela permet de faire vraiment du bon travail, très concret. Certains chefs aimeraient bien me voir partir et me l'ont déjà bien fait comprendre parce que j'essaie d'aller au fond des choses et que c'est dérangeant pour eux. Mais je tiens bon!"



plus faibles. Ils doivent rechercher des solutions efficaces, durables et justes aux problèmes quotidiens, dans le cadre de la concertation autant que possible, dans l'action si nécessaire.

Le programme de la CSC est celui d'un syndicat responsable, qui se préoccupe de l'avenir. Il est centré sur le "trèfle à quatre feuilles": concertation au travail, travail, salaire équitable et emplois de qualité. Ce programme national est un fil conducteur qui reprend les orientations de base du syndicat chrétien et sur lequel les militants articulent un programme électoral d'action et un programme d'action propres à leur entreprise ou institution, à partir des problèmes concrets, des préoccupations et des questions de leurs collègues. Leur objectif commun est de rechercher des solutions durables, dans la perspective d'une économie au

service de l'être humain et de la société, en améliorant le bien-être et l'égalité des chances pour tous.

Enfermement

"Après le meurtre, revivre"

D'un côté, un père dont la fille adolescente a été assassinée. De l'autre, un homme qui, à l'adolescence, a commis deux meurtres et passé près de 19 ans en prison. Alors que tout aurait dû les séparer, voire les opposer, Jean-Pierre Malmendier et Jean-Marc Mahy sont devenus amis. Dans un livre bouleversant, ils témoignent de leurs parcours respectifs et de leur action commune.

En 2006, Jean-Pierre Malmendier et Jean-Marc Mahy se croisent sur le plateau de l'émission dominicale de RTL-TVI "Controverses". Tous deux sont venus témoigner sur les peines de prison. Le premier est présent au double titre de sénateur et de père d'une victime : en 1992, sa fille, Corine, a été tuée en même temps que Marc, son amoureux, par deux détenus en cavale. Le second est invité en tant qu'auteur de faits délictueux, ayant deux fois engendré la mort sans intention de la donner. En tant aussi qu'ex-détenu en liberté conditionnelle, devenu un symbole de la volonté de changer sa vie et de s'acquitter du solde de sa dette. A la fin de l'émission, aucun des invités n'a un regard pour l'ex-détenu. Aucun sauf Jean-Pierre Malmendier qui, lui serrant la main, le félicite de témoigner pour prévenir la délinquance, la violence. Jean-Marc Mahy le remercie en lui disant pourtant qu'il l'a détesté pour avoir été à l'initiative, juste après les funérailles de Corine, d'une pétition réclamant des peines incompressibles... Une position avec laquelle le père désenfanté a largement pris ses distances par la suite.

Cet échange marque le début d'un long dialogue entre les deux hommes, qui les mènera à une ami-

tié profonde et les incitera à agir ensemble. Ainsi ont-ils fondé l'asbl Revivre dont l'objectif est de restaurer un climat d'apaisement pour les personnes concernées par des faits de criminalité et de promouvoir la justice restauratrice.

Jean-Pierre Malmendier et Jean-Marc Mahy ont ardemment souhaité laisser une trace écrite de leur combat commun. Le projet est né en juillet 2010. Anne-Marie Pirard, journaliste, a prêté sa plume délicate pour mettre en forme les récits qu'elle a recueillis lors d'entretiens, complétés d'autres sources dont un manuscrit que lui a confié Jean-Pierre Malmendier. Celui-ci, décédé inopinément en février 2011, n'a, hélas, pu découvrir l'aboutissement de ce projet tant attendu. Mais il n'aurait certainement pas été déçu par ce livre que Jean-Marc et lui-même voulaient à la fois "simple, sobre, intense pourtant à la mesure de leur chagrin, à la démesure de leur espoir. En souhaitant que ces pages tombent un jour dans les mains de quelqu'un à qui il donne l'élan nécessaire pour se remettre debout à son tour et l'aider à re-vivre", comme l'écrit l'auteure. Elle raconte avec

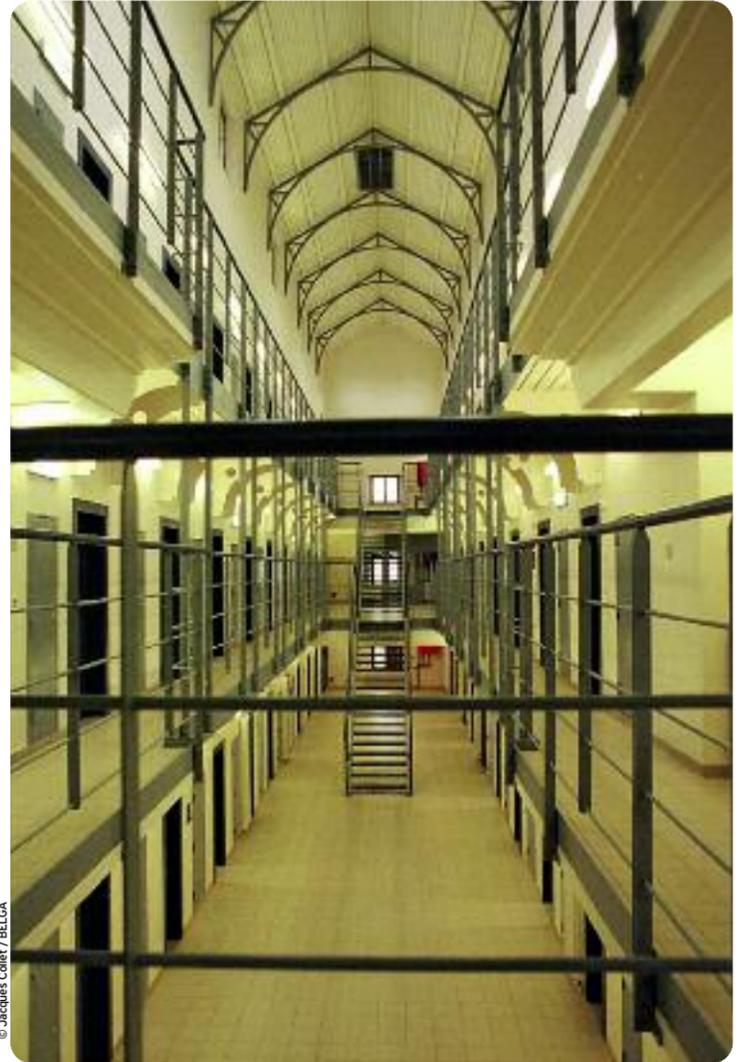
beaucoup de sensibilité la surprenant parallélisme des cheminements qu'une victime et un auteur doivent parcourir, quand après le meurtre, ils veulent se reconstruire.

Deux destins, une même souffrance

L'ouvrage s'ouvre sur le récit du jour où tout a basculé. Pour Jean-Marc Mahy, c'est le 24 novembre 1984 quand un cambriolage tourne mal. Pour Jean-Pierre Malmendier, c'est le 15 juillet 1992 quand l'angoisse monte dans la famille, Corine n'étant pas rentrée. Anne-Marie Pirard décrit les événements qui ont plongé, tour à tour, la victime et l'auteur au cœur des ténèbres. En revisitant le temps d'avant, elle évoque ensuite les souvenirs d'enfance que chacun a jugé importants dans son parcours. Des éclairages qui en disent longs sur l'importance du soutien familial et scolaire.

Suit alors tout un chapitre sur l'enfermement. Pour l'ex-détenu, c'est le temps du jugement, de la prison, de la révolte, de la récidive, de l'emprisonnement à nouveau, dans des conditions indignes au sein de certaines

"Même après avoir commis ou subi le pire, l'être humain peut se redresser."



© Jacques Collet / BELGA

prisons. Une période noire. Une descente aux enfers. Un temps infini... Où l'on mesure à quel point l'emprisonnement infantilise, détruit, déstructure, déshumanise. Pour le père désenfanté, l'enfermement n'est pas moins réel mais s'il n'est évidemment pas de même nature. Le chagrin incommensurable à l'annonce du décès de sa fille, le sentiment de solitude, la colère, le désespoir, la haine aussi.

Comment sortir de la nuit, vivre après ou avec un traumatisme ? La deuxième partie du livre en donne tout son sens. Et ouvre à des perspectives d'un humanisme éblouissant. En puisant dans leurs ressources intérieures et grâce à des compagnons

de route, les deux hommes ont pu "sortir du trou", se remettre en chemin, restaurer leur paix et retrouver le monde des vivants. Leurs parcours respectifs ont conduit les deux hommes aux mêmes conclusions : "Il semble que 80% des ex-détenus retournent un jour en prison. Et plus la peine est longue, plus le risque de récidive est élevé. Il faut donc changer le système. Il faut transformer les prisons pour que les peines deviennent pédagogiques, pour que l'auteur qui a purgé sa peine sorte meilleur qu'il n'y est entré, mieux préparé à jouer un rôle positif dans la société. Il faut en même temps reconnaître les victimes comme auteurs de droit, écouter leur parole, leur donner les moyens de se restaurer afin qu'elles puissent accepter la réinsertion de celui ou celle qui le malheur est arrivé".

// JOËLLE DELVAUX



>> "Après le meurtre, revivre" Jean-Marc Mahy et Jean-Pierre Malmendier. Témoignages recueillis par Anne-Marie Pirard - Ed. Couleur livres - 2012 - 14 EUR.

Notre société malade de ses prisons

Les voix qui s'élèvent de l'intérieur du milieu carcéral seront-elles enfin entendues par les responsables politiques ? Il est urgent de repenser le vivre ensemble dans une société qui produit de l'exclusion, génère des ghettos et remplit les prisons. Car multiplier les établissements pénitentiaires ne résoudra pas ce grand malaise.

Le plus souvent, ce sont de grands bâtiments anciens à l'allure de châteaux forts plantés au cœur des villes. Dans ces étranges lieux de vie, 11.000 détenus (pour 9.000 places) séjournent pour plus ou moins longtemps. Ils partagent le même quotidien qui ne ressemble en rien à la vie dans un hôtel quatre étoiles. Certaines cellules, surpeuplées, n'ont ni eau ni sanitaire. Les rations alimentaires sont calculées sur le nombre théorique de places dans l'établissement. La cohabitation génère la violence, pousse certains au suicide.

Mises en boîte explosives

La Belgique compte 31 établissements pénitentiaires répartis entre maisons d'arrêt pour les personnes en détention préventive et maisons de peine pour les condamnés, le manque de places amenant souvent les établissements à mêler les deux populations. Il existe aussi quatre établissements ouverts et deux semi-ouverts. On compte 95% d'hommes pour 5% de femmes dans les prisons. Près de 70% ont entre 18 et 35 ans.

Beaucoup ont cumulé les mêmes handicaps dès l'enfance : difficultés à s'intégrer sur le plan économique, social, scolaire, familial parfois.

Les dysfonctionnements de la politique pénitentiaire sont observables à tous les niveaux : durée anormalement longue de la détention préventive, conditions irréalisables pour les libérations conditionnelles, manque de formation et d'accompagnement des gardiens, directeurs de prison isolés et démunis, insuffisance de formations et d'aides psychosociales pour les détenus, manque de réflexion de fond sur la justice pénale et sur les peines alternatives, manque de moyens humains et financiers. En particulier, la loi sur la libération conditionnelle misait sur la construction, avec le détenu, d'un projet de réinsertion réaliste. Mais les moyens ne suivent pas pour accompagner ce travail de réinsertion dans le quotidien.

Certes, les détenus ont une dette envers la société mais, pour s'en acquitter, encore faut-il qu'ils quittent la

prison sans avoir accumulé davantage de rancœurs et de rage. Un ex-détenu témoigne : "La prison, c'est un peu comme si l'on recouvrait un grand trou d'une lourde plaque. Une fois cette plaque retirée, le détenu se retrouve comme un fauve." A sa sortie de prison, l'ex-détenu retourne vers les personnes qu'il a connues avant et repart souvent dans les mêmes schémas. Ce qui explique en partie la récidive car, comment emprunter des chemins nouveaux lorsqu'on a été coupé de toute réalité, amputé de la vie en société, de ses codes, enfermé durant des mois voire des années, hors du temps. Si on ajoute à cela l'absence de logement, de travail, de relations sociales, on peut comprendre le retour rapide à la case prison.

Portes intérieures ouvertes ?

Dans les écoles, les associations, certains ex-détenus, comme Jean-Marc Mahy (lire ci-dessous), témoignent de leur vécu et des éléments qui leur ont permis de donner du sens à leur vie, de sortir de la spirale infernale du délit. Pour eux, il y a eu des rencontres avec un visiteur de prison, un aumônier, la participation à des ateliers, à des groupes de paroles, des

formations aussi. Toutes choses qui participent à faire entrer dans cette enceinte repliée sur son intérieur malade, une lucarne vers d'autres possibles. Car le pire est le repli, le carrousel des pensées sombres, la télévision comme seule fenêtre sur le monde.

"Je me sentais un peu comme un hôtelier de l'absurde", résume un ancien directeur de prison, regrettant l'époque de l'autogestion, par les détenus, de certains aspects de la vie

quotidienne dans l'établissement pénitentiaire où il avait fait ses débuts.

Il est plus qu'urgent de s'interroger sur la réponse univoque qu'apporte la prison à tous types de délit, que la personne représente un réel danger pour les autres, ou non. Urgent, au 21^{ème} siècle, de repenser la prise en charge et la réinsertion de ceux qui, pour de multiples raisons, brisent un jour les balises de l'ordre établi.

// LAURENCE DELPERDANGE

>> Pour aller plus loin, consulter l'excellent dossier réalisé en novembre 2011 par Les Equipes Populaires : "Prisons : Les raisons de la colère" (67 p). Sont abordés la vie en prison au quotidien, la surpopulation carcérale, les problèmes de santé, la réinsertion, l'aide aux détenus et la libération conditionnelle. 8 EUR. Infos: 081/73.40.86. - www.equipespopulaires.be

Un nouveau forfait "incontinence urinaire"

Dorénavant, les personnes souffrant d'incontinence urinaire incurable bénéficieront d'un forfait annuel pour palier aux frais de 154,49 euros. Explications.



pendantes". En 2012, ce forfait (indexé chaque année) s'élève à 473,33 euros. Mais de très nombreux patients ne peuvent en bénéficier car ils ne répondent pas aux conditions d'octroi de cette intervention.

Bonne nouvelle : désormais, toute personne confrontée à un problème d'incontinence durable et incurable pourra bénéficier d'une intervention forfaitaire adaptée à sa situation spécifique : *le forfait pour incontinence urinaire incurable*. La Mutualité chrétienne se bat depuis longtemps pour atténuer, chez les malades chroniques, les frais occasionnés par les soins et l'achat de matériel médical. Elle se réjouit donc de cette avancée. Une majorité de personnes incontinentes pourront donc, dès à présent, bénéficier d'une intervention financière.

Qui est concerné ?

Concrètement, ce nouveau forfait peut être alloué à toute personne souffrant d'incontinence reconnue incurable par son médecin généraliste, après exclusion des causes traitables et essai de traitement.

Les principales conditions d'octroi sont les suivantes :

- > ne pas être hospitalisé (sauf de manière aiguë),
- > ne pas séjourner en maison de repos, maison de repos et de soins,

- > ne pas bénéficier du forfait incontinence pour personnes dépendantes,
- > ne pas bénéficier de l'intervention de l'assurance soins de santé pour l'usage de matériel d'auto-sondage ni pour du matériel de bandagisterie (récolteur d'urine, sonde...).

Comment faire ?

Une formulaire de demande d'intervention spécifique est disponible auprès des conseillers mutualistes de la MC. Il est aussi téléchargeable sur le site www.mc.be (rubrique avantages et services > prévention et soins).

Ce formulaire doit être complété par le médecin généraliste et retourné ensuite par le patient au médecin-conseil de sa mutualité (via les boîtes aux lettres vertes de la MC ou par courrier postal).

Les services de la mutualité vérifieront si le forfait peut être alloué, sur la base du document correctement complété et des conditions d'octroi prévues par la législation.

Si c'est le cas, ce forfait, payé une fois par an, sera accordé pour une période de trois ans. Une vérification annuelle est effectuée par la mutualité. La personne ne doit donc pas se soumettre à un examen chaque année.

Pour 2012, le forfait s'élève à 154,49 euros. Il est indexé chaque année.

>> Plus d'infos auprès des conseillers de la MC ou au n° d'appel gratuit 0800 10 9 8 7.

Depuis plusieurs années déjà, les personnes en situation de dépendance bénéficient, de la part de l'Inami, d'un forfait annuel appelé "forfait incontinence pour personnes dé-

Ne pas attendre, des solutions existent

En cas de fuites urinaires, il ne faut pas hésiter à en parler à son médecin généraliste. Diverses solutions existent selon les causes et le type d'incontinence urinaire: modification de comportements, séances de kinésithérapie, médicaments, intervention chirurgicale... Une approche précoce et proactive peut empêcher ou retarder l'installation d'un problème d'incontinence urinaire.

Pour en savoir plus, consulter la brochure conçue par Infor Santé: "Incontinence urinaire - osons en parler". Elle peut être commandée ou téléchargée sur le site www.mc.be (rubrique votre santé). Elle est disponible sur simple demande auprès de son conseiller mutualiste ou en téléphonant au 0800 10 9 8 7, le centre d'appel gratuit de la MC.



Courrier des lecteurs

MC, est-ce sensé ou sans C ?

Nous avons reçu une bonne centaine de lettres et de messages félicitant et remerciant M^{me} Alda Greoli, secrétaire nationale de la Mutualité chrétienne, pour avoir réaffirmé clairement l'adhésion de la Mutualité aux valeurs chrétiennes (éditorial paru dans l'édition d'En Marche du 15 mars dernier). Nous publions ci-dessous deux de ces courriers.

Félicitations à Mme Greoli pour son éditorial. Je pense que les Chrétiens lui en sauront gré, mais aussi les non-Chrétiens agnostiques et même de nombreux musulmans se reconnaissant dans ce fameux C, indice de valeurs et de progrès. Ces valeurs qui font honneur aux mutualités chrétiennes, aux syndicats du même nom, au mouvement ouvrier chrétien... Les liens avec l'histoire sont aussi des éléments de valeurs : il n'y a pas de futur sans passé !

JL

Votre éditorial m'a bouleversée par plusieurs aspects. L'audace et le courage d'aborder ce délicat sujet de la présence du C dans le sigle de notre mutualité. L'engagement dans l'explication que vous exprimez de la dichotomie de ce C (chrétienne, catholique), de sa genèse et de l'évolution de son sens. La solidarité avec les nombreuses personnes ayant contribué à cette évolution, les "passeurs" comme vous les appelez.

Mon mari, décédé il y a bientôt 12 ans, fut un de ces passeurs. Il a consacré toute sa carrière professionnelle au journal En Marche et souvent, j'ai partagé avec lui des questions philosophiques, morales, existentielles à propos de ce que recouvrait ce C. Moi-même, enseignante dans le réseau libre (catholique quand j'y suis entrée, chrétien quand j'en suis sortie), je devais affronter ces mêmes interrogations. Vous m'avez émue pour l'hommage que vous avez voulu rendre à ces "passeurs" et du témoignage de l'engagement actuel de la Mutualité chrétienne.

DD

L'étymologie du chômeur

Je suis un chômeur complet indemnisé, âgé de 58 ans. Ou, politiquement plus correct, un demandeur d'emploi bénéficiant d'allocations majorées avec complément d'ancienneté. Par ces temps où politique rime avec démagogie, j'ai modestement essayé de redécouvrir le sens des mots, un petit décalage donnant aux néologismes un supplément d'âme.

Chômeur : statut inscrit dans le droit du travail. Rime facile avec "profiteur". N'est pas Rimbaud qui veut !

Complet : reconnu intégralement comme tel : il n'y a rien à jeter. Plus chômeur que ça, tu meurs !

Indemnisé : adjectif impliquant une réparation financière pour un préjudice subi. J'ai cotisé pour, oui. "Mais vous pourriez participer à la résorption de la dette!". J'y suis pour rien, moi !

Agé : L'adjectif qui tue. La date de péremption est atteinte. Et dire qu'à l'heure du Pacte des Générations, je pensais benoîtement que la transmission des connaissances était un atout !

Demandeur : Substantif impliquant une requête : il serait demandeur, le "profichômeur" ? On n'a pas été bien inspiré : il fallait lire "quête" !

Emploi : Espèce en voie de disparition. In extenso : "Votre profil n'est pas en adéquation avec le poste vacant". De toute façon, vous l'êtes déjà, vacant !

Bénéficiaire : Soyez content : on partage. Subtilité : d'indemnisé, je suis devenu bénéficiaire d'un système révolu !

Allocations : Allocataire - oublions "social" ! On me remet à ma place : et attention, soyez heureux qu'elles soient encore indexées, vos allocations.

Complément d'ancienneté : Ne pas se méprendre : ancienneté égale durée de carrière, confondue allègrement avec celle de "chômiste", profession de plein emploi !

J'arrête. Cela me fatigue davantage que la rédaction de mes multiples lettres de motivation. Pensez : 30 candidatures pour le seul mois de janvier : 3 réponses polies. Je ne renonce pas mais je faiblis.

Je suis conscient que la fraude sociale existe au même titre que la fraude fiscale, sport national réservé aux cabinets d'avocats. Mais à force de tirer sur les lampistes, "Ils" vont

se brûler, les chômeurs de ma génération étant déjà "cramés". Mon revenu mensuel net est égal au seuil de pauvreté après 35 ans de carrière et le montant de ma pension brute estimée par l'ONP lui est inférieur.

Je ne me plains pas. J'ai des revenus ! Jusque quand ?

J. DB

Hygiène des mains

Je souhaite réagir à l'article "Rien ne vaut le savon pour se laver les mains!", (EM du 2 février dernier). Je trouve incroyable qu'il faille encore insister sur cet acte d'hygiène minimal pour tout être humain ! Sans compter qu'avoir les mains sales est profondément désagréable. Et ces publicités pour des gels comme Détoil que l'on peut voir à la télévision sont ridicules, à moins de vivre dans un hôpital.

Ce qui m'étonne beaucoup par contre, c'est qu'il n'est pas fait état des animaux domestiques dans cet article. J'ai une grande chienne (...) et je me lave les mains certainement dix fois par jour à cause d'elle. Les chiens mangent ce qui traîne en rue, se lèchent les pattes et les organes génitaux (...). Vous les caressez, ils vous lèchent la main, vous prenez leur gamelle en main, etc. Bref, les animaux sont de formidables compagnons, mais rarement propres ! (...)

H-P V.M

Quand la douleur persiste

Merci beaucoup pour cet article (paru le 5 avril) dont l'auteur a bien compris les patients qui souffrent. Merci pour toutes ces paroles clairvoyantes, d'un grand secours. Je ne manquerai pas d'en parler à bien des personnes qui, comme moi, souffrent et ne sont comprises parfois ni par leur médecin, ni par les soignants ni par elles-mêmes. La conclusion, qui est superbe, est d'apprendre "à vivre avec". Adaptions notre vie à ce que nous savons faire, profitons des moments de bien-être et acceptons les autres. La vie en vaut la peine.

AG

Rencontre

"Nos systèmes alimentaires rendent les gens malades"



L'alimentation saine, gage d'une bonne santé ? Sans aucun doute. Mais réfléchir à notre façon de nous alimenter est, également, une manière efficace d'agir en faveur d'un monde plus juste sur le plan social et environnemental. Rencontre avec notre compatriote Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation.

Olivier De Schutter est un homme déterminé. Qui tourne sept fois sa langue dans la bouche avant de s'exprimer. Mais qui, une fois descendu sur le terrain (la planète toute entière) et après que ses rencontres aient forgé ses convictions, n'hésite pas à s'attaquer aux systèmes et aux tabous. Et tant pis s'il dérange, puisqu'il sait que c'est là, au cœur des "problèmes systémiques", que se cachent les grands maux de la planète. L'année dernière, déjà, le successeur de Jean Ziegler au poste de Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation avait frappé fort. Pour lui, plus que l'agriculture conventionnelle et son recours aux engrais chimiques, ce seront les méthodes agroécologiques qui seront les plus performantes, après-demain, lorsqu'il faudra augmenter la productivité agricole et nourrir 9 milliards de personnes (en 2050).

Un an plus tard, le voilà qui revient à la charge. Dans un nouveau rapport aux chefs d'Etat (1), il s'attaque aux régimes alimentaires qui rendent les gens malades et qui, particulièrement dans le Sud, ont des effets désastreux sur les conditions de vie et de travail de la petite paysannerie, mais aussi sur l'environnement. "Les systèmes alimentaires actuels prônent des régimes qui favorisent la surcharge pondérale et l'obésité, lesquelles causent encore plus de décès dans le monde que l'insuffisance pondérale", explique-t-il. Ce n'est pas que la faim ait disparu, loin de là. Une personne sur sept, dans le monde, en souffre toujours. Et un enfant sur trois, dans les pays en développement, n'a pas la taille normale pour son âge (le principal critère de la dénutrition). Mais un phénomène totalement neuf s'est produit ces dernières années: "L'obésité et la surcharge pondérale sont devenues des problèmes de santé publique dans toutes les régions du monde".

Aux Etats-Unis, la multiplication des diabètes, maladies cardiovasculaires et cancers liés à une alimentation déséquilibrée a pris une telle ampleur que les enfants qui naissent aujourd'hui pourraient avoir une espérance de vie plus courte que celle de leurs parents! Les pays émergents sont également frappés. En Chine, par exemple, les effets indirects du surpoids et de l'obésité pourraient atteindre, selon certains chercheurs, 8,73% du produit intérieur brut (PIB) dès 2025. Quant aux pays en développement, c'est là que l'on meurt le plus jeune de ce type de maladies, faute de soins accessibles au plus grand nombre. Chaque année, des pathologies comme le diabète ou les maladies cardiovasculaires y entraînent la mort de 5 millions de personnes de moins de soixante ans.

En Belgique, la diffusion du rapport d'Olivier De Schutter a créé une certaine mobilisation autour de la "malbouffe", particulièrement celle qui est vendue dans les écoles. Résultat: les distributeurs de sodas et de friandises sucrées pourraient disparaître des cours de récréation en 2015. Le conditionnel est de rigueur car les effets d'annonce politiques sont fréquents dans cette matière. Mais d'autres constats et propositions du rapporteur ont été quasiment gommées dans le débat public. "En Marche" a voulu en savoir plus.

En Marche: On vous attendait davantage sur la faim et la malnutrition. Et vous voilà branché sur l'obésité et les maladies cardiovasculaires. Un paradoxe?

Olivier De Schutter: Mettre un terme à la faim et à la malnutrition reste un objectif majeur. Mais, si on

se limite à cela, on cantonne le droit à l'alimentation dans une perspective strictement humanitaire, voire urgentiste. Or l'exercice de ce droit consiste aussi à bénéficier de tous les éléments nutritifs nécessaires pour mener une vie saine et active. Aujourd'hui, près de 300 millions de personnes sont obèses et un milliard d'individus souffrent d'une surcharge pondérale. Au total, 65% de la population mondiale vit dans un pays où le surpoids et l'obésité tuent plus de personnes que l'insuffisance pondérale. Souvent, les familles pauvres n'ont pas les moyens d'assumer les dépenses de soins de santé liées à des maladies comme les problèmes cardiovasculaires, le diabète ou l'obésité. En Inde, par exemple, le traitement du diabète coûte au patient, en moyenne, 15 à 25% des revenus du ménage.

EM: Peut-on parler d'une contamination du Sud par le modèle alimentaire occidental?

ODS: La surconsommation de sel, sucres et graisses saturées résulte en effet, en partie, d'une diffusion catastrophique du mode de vie occidental vers d'autres parties du monde. Mais il faut bien comprendre le rôle d'accélération joué par la mondialisation du commerce et des investissements. Ainsi, les 49 pays les moins avancés de la planète, très pauvres, exportent souvent leurs fruits et légumes vers le Nord, ce qui nous permet, chez nous, d'en disposer en toutes saisons. En exportant ces aliments très riches en micronutriments (particulièrement en vitamines), ces pays font monter les prix sur les marchés nationaux, les rendant inabordable pour les populations locales. Cas classique: les haricots verts exportés par le Kenya. Parallèlement, comme je l'ai vu avec Coca-Cola au Mexique, des multinationales agroalimentaires ouvrent,

au Sud, des chaînes industrielles qui fabriquent des produits de type boissons sucrées ou des aliments riches en graisses saturées. Fabriqués sur place, ces produits fortement transformés sont vendus dans les chaînes de supermarchés locaux, en pleine expansion. Les gens y font leurs courses par facilité, séduits par la large gamme offerte et influencés par les campagnes publicitaires. Mais les marchés locaux de produits frais, eux, disparaissent au détriment de la petite paysannerie. Ces dix dernières années, cette "supermarchésisation" s'est répandue comme une traînée de poudre en Asie du Sud. Elle gagne du terrain d'une façon très spectaculaire en Afrique de l'Est et du Sud. Plus l'investissement se libéralise, plus cette tendance se remarque.

EM: Quel est, selon vous, le rôle de la publicité dans l'essor de la "malbouffe"?

ODS: On a laissé trop de liberté aux entreprises agroalimentaires pour définir les bons équilibres nutritionnels. L'autorégulation de ce secteur s'est avérée inefficace et même les meilleures pratiques ne vont pas aussi loin qu'elles le devraient. On pourrait par exemple prôner l'interdiction de toute publicité encourageant les enfants à consommer d'avantage d'aliments néfastes pour leur santé, ceux qui sont riches en graisses, sucres et sel. Les budgets publics consacrés à l'éducation nutritionnelle n'ont aucune commune mesure avec les budgets publicitaires des chaînes de restauration rapide et des entreprises de boissons sucrées.

ODS: En Finlande, mais aussi en France, au Danemark et en Hongrie, on a commencé à taxer les aliments et les boissons à teneur élevée en graisses, sucres et sel. Cet instrument semble donner les preuves de son efficacité, surtout lorsqu'il s'agit de cibler les aliments consommés à l'extérieur du foyer. Les études montrent en effet qu'une taxe de 10% sur les sodas – ils ont des effets négatifs considérables sur la santé – pourrait entraîner une baisse de 8 à 10% des achats de ces boissons. On m'ob-

jecte souvent que ces taxes pénaliseraient surtout les populations les plus pauvres, puisqu'elles consacrent une part proportionnellement plus importante de leurs revenus à l'alimentation et puisqu'elles sont souvent contraintes d'adopter des régimes alimentaires dommageables à leur santé. Mais on peut y remédier en utilisant les recettes fiscales pour rendre les aliments sains plus abordables.

EM: Mais comment faire, précisément?

ODS: Les subventions agricoles, qui concernent des montants considérables, doivent être mieux ciblées. Actuellement elles profitent surtout aux gros producteurs de céréales et de soja, ou à l'industrie de l'élevage. Leurs effets éventuels sur la santé publique et l'environnement ne sont pas pris en compte. Elles devraient beaucoup mieux profiter aux producteurs qui contribuent aux régimes alimentaires sains; et notamment aux petits producteurs du Sud, qui en dépendent fortement pour leur survie. Contrairement à ce qu'on

"LA PLANÈTE COMPTE 300 MILLIONS D'OBÈSES ET 1 MILLIARDS D'INDIVIDUS EN SURCHARGE PONDÉRALE"

"ARRÊTONS LA PUBLICITÉ DESTINÉE AUX ENFANTS EN FAVEUR DES BOISSONS SUCRÉES ET DES ALIMENTS RICHES EN GRAISSES ET EN SEL"

"NOS CHOIX ALIMENTAIRES, AU NORD, CONDITIONNENT LA VIE DE LA PETITE PAYSANNERIE DU SUD, NOTAMMENT LA PROPAGATION DE CERTAINES MALADIES"



Les petits commerces du Sud, riches en produits frais et vitaminés, disparaissent petit à petit, balayés par des produits transformés.

Aux Etats-Unis, par exemple, les entreprises ont dépensé, en 2010, 8,5 milliards de dollars en publicité pour la nourriture, les confiseries et les boissons non alcoolisées, alors que le montant mobilisé pour le principal programme d'alimentation saine du gouvernement américain se limitait à 44 millions de dollars.

EM: Dans votre rapport, vous préconisez de taxer les produits préjudiciables à la santé, mais aussi de réviser les subventions agricoles car elles rendent certains aliments - souvent de qualité médiocre - moins chers que d'autres. Vous vous attaquez là à de gros morceaux...

m'a fait dire, je ne suis pas opposé au principe des subventions. Pas plus que je ne suis en faveur du principe de souveraineté alimentaire qui, selon moi, est une chimère. Le commerce international a bel et bien un rôle à jouer: les pays qui sont importateurs nets de denrées alimentaires doivent pouvoir continuer à s'approvisionner sur les marchés internationaux. Mais à titre subsidiaire, car je crois que les marchés locaux et régionaux sont nettement plus prometteurs. Ils sont plus à l'abri de la volatilité des prix.

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Rapport complet disponible sur: www.sfood.org

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.
Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 4/05 pour l'édition du 17/05 ; le lundi 21/05 pour l'édition du 7/06.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto - moto

AV: pour cause maladie, cyclomoteur, Peugeot, Voque-s, ét. neuf, 577km. 061-2770.68. (A47624)
AV: scooter, Milan Keeway, monoplace, casque, blanc, 50cc, 1km., 975 EUR., rég. Gedinne. 0495-25.96.94. (A47620)
AV: scooter élect. Vermeiren TE889 S.L. ét. impecc., équip.compl., modul., vit. 15km/h, auton. env. 35km, prior. pers. handic., prix unique: 750E. 056-39.03.39 de 9 à 11h, de 14 à 19h. (A47405)
AV: vélo dame, marque Granville, triple plateau, 7 vitesses, peu utilisé, 350 EUR. 082-71.31.91 - 0476-94.11.73. (A47590)

Camping

AV: chalet à la côte belge dans camping "Kerlinga" à Bredene, près de la mer, très bon état, prix souhaité: 23.000 EUR. 064-26.19.78 - 0478-23.96.64. (C47569)
Han-sur-Lesse, caravane 1ch, 2p, 1ch, 1p, 1 div-lit, salon, cuis., terr., endroit calme, +/- 500m centre du village, w-e./sem./qz. 084-21.03.69 - 0479-72.99.54. (C47633)

Divers

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xème, etc... l'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D46897)
Artisan, bûcheron-grimpeur, élaque ou démonte les arbres, rotabage des souches et broyage des branches. www.lagage.be - 0477-39.55.40. (D47161)
AV: timbres poste belges xx à la pce., séries jusqu'en 1999 à 20% de la cote. Peeters, rue de Stockel 14 - 1950 Kraainem. 02-720.15.53. (D47612)
AV: magnif. bottes htes, nves, cuir beige clair, 38,5 - 39, ach. fin nov. 2011, 220 EUR., vend 90 EUR. 0485-53.27.71. (D47486)
AV: siège baignoire neuf. 061-68.82.61. (D47635)
AV: cse décès, faut. relax avec releveur élect., 3 positions, ét. impecc., jamais servi, velours vert, 700 EUR. 0497-43.40.20. (D47641)
AV: machine à tricoter Meka, 150 EUR. table + al., 50 EUR., blouson cuir, H, D, 20 EUR. pièce, bocal à stéril. 1/2 prix. 067-67.05.92. (D47603)
AV: cse décès, tondeuse élect., black Deker, 50 EUR., coupe bord Valex, 25 EUR., vélo dame, class., 50 EUR. 02/726.22.79. pr. soir. (D47642)
AV: monte esc. élect. Stannah, Solus 2008, 2 sièges plants cuir, av. comm., + 4 télécs, b. fixe, 3,50m, barre amov. 1,65 et 0,70m, b. ét. nf. 12830 E., pr. d. 064-22.85.34 - 0478-54.65.69. (D47606)
AV: timbres Allemagne Ouest, Belgique, Europa, France, Luxemb., Suisse. 063-22.51.00. (D47632)
Cherche: 1 magnétoscope en état de marche, le notre irréparable et avons un stock de K7 important, paie les frais d'envoi. 061-32.03.00 - Zinnen G, rue du Briga 9 - 6810 Chiny. (D47591)
Musée rech. objets et doc. civils et militaires de 1900 à 1950, visions et si nécessaire vidons grenier, dépendance etc... pour tte. la Belgique, faire offre. 0475-97.31.14. (D47339)

Fond de labo à liquider, transfo's, semi-conducteurs dont triacs statiques et power thyristors isolés, r, ap. de tableau, livres techn., capteurs div. etc. 0474-25.45.33. (D47576)
Achète: tableaux peintures, objets surréaliste/abs-trait, Jane Graverol, Marcel Marien etc... sms ok. 0498-14.14.30. (D47503)
AV: cse. décès, lit médical élect., matelas, excell. état, barre sécur. avec perroquet, marque "Bur-meier", laissé: 700 EUR. 081-44.16.64. (D47616)
Nbr. objets tr. anc., gd. radiophone à maniv+ voix de son maître+valise téléf. à maniv+mbles. radio et disques garn. cheminée+mult. autres matériaux anc., liste et phot s/dem. 0495-16.44.63. (D47626)
AV: scooter médical élect., mod. récent, ét. excell., prix neuf 4500 EUR., cse décès vend 1250 EUR., livr. à dom. poss., faut. roulant, manuel, 200. au lieu de 800 E. 0494-18.65.00. (D47349)
Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D46967)
Tintin, Jo et Zette, Petit Xxe, dessins Hergé, vos bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Houte - 0475-69.75.38 - bdcomics2@hotmail.com (D46479)
AV: fauteuil élect., état impecc., très peu servi, bois avec recouvrement tissu coul. vert, 250 EUR, Je-meppe-Sur-Sambre. 071-78.68.27 - 0498-40.82.24. (D47582)

Emplois

Mr pens., 66 ans, cherche emploi temps partiel, bu-reau, cabinet médical, social, écoles et/ou autres. FR-NL-angl.-bon. not. allem. Tél. fax 02-653.19.77 - 0477-22.78.35. (E47617)
Je vous conduis en tte. sécurité, en province ou à l'étranger, prix raisonnable. 0473-97.08.79. (E47510)
Cherche dame (motorisé), pour sorties, ciné, théâ-tre... (Liège). 0476-23.15.35. (E47484)
Dame retraitée (rég. Huy-waremme) recherche étu-diante ou j. dame pour accompagner ds. excursions/expositions en Belgique. 0498-44.77.79. (E47561)
Dame de compagnie, confiance tot., tr. b. éduc., att., véhicule, propose tous services, rég. Bruxelles. 0477-44.18.50. (E47622)

Immobilier

AV: mais. 3ch., à 4560 Clavier, 20min., Sart Tilman, pr. comm., liv., sàm., cuis., buand., sdb., wc, 3ch., grenier, cave, 850m2, 198.000 E. 0495-54.45.18. (I47498)
AV: Blankenberge, studio 4p., à coté du Casino, 2 sorties (digue-casino), zeedijk 148/9D, 80.000 EUR. 019-32.39.35. (I47645)
AV: Vendée, 15km mer, mais., s/terr. clos aborrré, 3ch., 2 salles d'eau, cuis. ég., à voir, 150.000 EUR. 0473-28.79.39. (I47499)
Prix à saisir, Gard-Junias, +/- 1030km de Bxl, jolie mais., 4p., pl.pied, pl. campagne, 500m du vill., plages Gr. Motte +/-25km. 0472-92.50.29 - 016-65.70.26 - francoisandre1910@hotmail.com (I47637)

15km de Tossa del Mar, nord Esp., à v. agréable villa, 100m2, pl. pied, jard. arbor. de 18a avec pisc., end. calme, cuis.ég., 3ch., 2sdb. + 2wc, 245.000E. 0472-47.88.27 ou jean-chri@skynet.be (I47448)

Location

Herstal, appt. stand, gd. terr., trip. vitrag., cuis.ég., sdb., grd. liv., 2ch., pte. terr. arr., chff. cent., cave, 8em ét., vue panor., gar facult., 675 E+chges, lib. juin. 0495-25.30.61. (L47639)
Merlemont (Philippeville) mais., end. calme, rdc: hall, wc, liv., sal., sàm., cuis.s.ég., buand., 1er: hall, wc, 2ch, sdb, balc, 2è: 1ch., gren, terr. jard, lib: 1 juin, 560E. 071-66.62.90. (L47596)
Mr. retrait., ht moral, chaleureux, sociable, disp. pr. ts. serv., cherche location partie maison, si poss., jard., préf. rég. Liège. 0493-66.65.39. (L47621)

Villégiature (Belgique)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez mag., ap-part. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V47586)
Nieuwpoort digue, rez àl. ttes. périodes, tt. conf., 2ch., 5p., pas d'animaux. 0478-91.12.15 ou http://users.skynet.be/lestoufflor (V47579)
La Panne Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., gar., 2 bains, 6p., libre 3 au 8/6: 175 EUR+10 au 17/8, 1 sem. 495 EUR. 0472-26.54.48. (V47604)
Coxyde, St-Idesb., part. loue villa, tt. conf., très calme, 4ch., sdb., douche sèp., sem., qz., du 1 au 22 juill., sept., Toussaint. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V47581)
Coxyde, lux. appart. parf. équip., 2ch., 6p., vue lat. mer de 200 à 550 EUR/sem., svt. période. 065-36.19.50 ou carine.flavie@skynet.be (V47597)
Westende digue, appt. rénov., sp. 6è ét., liv., (div./lit), tv, sup. vue mer, asc., 1ch., (3L), sdb., wc, cuis., gar. pas d'animaux. 0477-57.13.63. (V47595)

Middelkerke, chalet, lt. rénové, mai, juin, août, sept., non fumeur, pas d'animaux. 0475-29.97.05. (V47629)
Longfaye, lux. hameau Htes Fagnes, prom., vélo, VTT, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs, spac., 1/2/3 ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V47018)
Coxyde, appt., 2ch., tt. conf., mod. et soign., digue, phot. et tarif: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V47458)
Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, Pâq et été: 650E/sem. (chges. compr.), avril: 270E, juin-sept: 300E/sem., touss.: 450E. 0479-49.86.11. (V47072)
Middelkerke, chalet 5p., sal., cuis., sdb., 2ch., basse-sais: 175E/s. ou 35E/j., juill.-août: 280E/s. 083-65.56.98 - 0479-75.85.93. (V47643)
Coxyde digue, appart. vue mer, 4p., 2ch., sdb., wc., 5è ét., cuis. + liv. modernes, radio, cd, tv, cc., 360 EUR/sem., mai. 086-32.21.47. (V47598)
Cuignot, bord Semois, chalet 3ch., 7p., cuis. ég., f.o., tv, terr., jard., 350 EUR/sem., 650 EUR/qz. 0477-49.79.19 - 02-770.5703. (V47575)
Nieuport, s/digue, sans voit., appart. 2ch., 4e ét., asc., grd. liv., tv, cuis. ég., tt. conf., gar., juill., août, sept., pas d'animaux. 02-358.43.93 - 0496-94.46.80. (V47574)

Villégiature (France)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 46m privé de bord de mer, 1.000 EUR/qz., été 2.400 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47003)
SO, Tarn & Garonne, 8km Moissac, ch.d'hôtes et gîte 80m2, 6p (+4p), pisc., tt. conf., sup.ég., calme, anim. adm., ttes. sais. 300 à 700E/sem. 0033-686.10.28.69 ou www.doucefrance.info (V46697)
Provence, villa 6p., pisc. priv., tt. conf., 12km Vaison, vue + calme, 500 à 1.300 EUR/sem. 0494-40.19.91. (V46740)
Les 2 Alpes, appart. 4 à 6p., bien exposé, tt. conf., prix inter., alt. 1650-3600 (www.location-2alpes.com - 0498-29.44.19. (V46635)
Barcarès, 15km Perpignan, villa prov., 5p., 2ch., 2sdb, bbq, pl.sud, pk/pisc./pêt, mai/juin/sept/oct: 550E/qz., juill./août: 550E/sem., vac.scol. nov/déc: 250E/sem. 0495-20.60.85. (V47431)
Prov., Luberon, St. Maime, villa 3ch., tt. conf., sdd., cuis.ég., tv, terr., jard. 10a clôt., park., pl. sud, 900 à 1.050 E/qz., photos/dem. 010-43.94.68. (V47456)
Var, 30km mer, gîte 4p., nature, grd. jard., calme, vue, tennis, pisc., 2e qz. juin: 600 E, 1er qz. août: 900E - www.gonfaron.net - Tourisme-Lov.vac.-4 - ter. - 04-365.92.92 - 0497-40.91.97 (V47494)
Provence, mas, 8-10p., 5ch. + douche, wc priv., pisc. 10x5, calme, vignes, libre: juin, sept. et du 17 au 31/08. - http://chenesverts.cabanova.fr - 063-22.02.91 (V47493)
Dordogne, moulin de charme àl., du 15/4 au 15/11, 6/10p., ttc., 4ch., 2 sdb, jard., grde. terr., ruis., bbq, ping, lac, pisc., pêche proche, kayak, vtt... photos. 02-384.72.09 - 0498-42.98.41. (V47400)
Côte d'Opale, gde mais., 7/15p., situat. except., bord de mer, jard., park. priv., tt. conf., 2 sdb., ch.centr., cuis. sup. ég., loc. tte l'année, juill. et hors sais. 0033-607.35.92.44. (V47472)
St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas, 4/8p., pisc., tennis, mer, commerces à 250m., site. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V46898)
Roquebrune, Cap-Martin, appt., 60m mer, 2ch., park., conf. terr., m.l., lv., 2è qz. sept., 1è et 2è qz. oct. 0478-25.86.19. (V47625)
Gard, villa àl., 35km Montpellier, 6p., tte. équip., calme, randonnées. 02-653.94.34 ou 0475-52.72.88. (V47463)
Normandie, Calvados, 50m plage, mais. 4/5 p., jard. clos, bbq, cuis.ég. lv., m.o., liv., 2 ch., sdb., tt. conf., àl. ttes. sais. - mariellilo@hotmail.be - 04-226.41.54 - 0495-55.71.98 (V47460)

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promen., riv., pêche, act. naut., mais., tt. conf., jard., bbq, park. 375 EUR/sem., 700 EUR/qz. 085-51.26.74. (V47517)
Wissant, Côte d'Opale, Pas de Calais, appt., conf., 4/5p., calme, 30m. plage, park. priv., pelouse sud, prix int. 087-54.23.36. (V47600)
Barcarès, appt., 2ch., accès dir. mer, lv, tv, park. pr., vélos, juin, sept., qz. 625 EUR. 28/7-11/8, 1100 EUR. ph.s/dem. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V47644)
Narbonne plage, appt., 2/4p., en front de mer, tt. conf., park. priv., mai à sept., 250 à 375 EUR/sem. 0486-31.56.33. (V47640)
Hte. Savoie, St-Gervais, appt. 2/5p., tr.beau site, pisc. et tennis, tt. conf. 064-21.62.74 - 0476-59.87.56. (V47630)
Roquebrune, Menton, studio + jard. 2 p., à 60m mer, gar., 1è qz. juil., 1è qz. juill., sept. oct. - 0478-25.86.19. (V47627)
Bord médit., Camargue, Grau du Roi, 150m plage, appt. 4p., 1ch., rdc., jard., pisc.04-370.11.12 - infos et phot. www.appart.be.cx (V47467)
France sud, maison, 200m2, 9p., 3ch., lv., cuis., linge, tv, jard. gar., du 21/7 au 5/8, 800 EUR. + charges. 0495-27.79.43. (V47530)

Provence, loue appart. 2p. dans villa, jardin om-bragé. 0033-490.56.31.30 ou 0033-490.55.80.23. (V47511)
Ostende, digue de mer, tr. grd. studio, 60m2, 4/5p., tt. conf., park. aisé à l'EUR./j., cuis. ég. sèp., w-e, sem., qz. 0479-89.12.48 - debauchelucette@gmail.com (V47529)
Coxyde, bel appt., coin sud, sur digue, gar., 4/5p., 5 mai - 31 mai, 800 EUR.+ch., 30 juin - 13 juill., 1000 EUR.+ch. + autres périodes. 056-55.65.92 - 058-51.29.18. (V47634)
Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sèp., tv, tt. conf., asc., libre du 28/04 au 1/05, w-end Pentecôte, du 15 au 26/08. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V47409)
La Panne, àl. à la sem., face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V47011)
De Panne, Westhoek, appt., 3ch., duplex, clair, calme, 110m2, terr. sud, gar. 02/242.39.67. (V47260)
La Gleize, chalet-studio, jard. et pièce de rang., àl. 400m, très belle vue, env. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., de mai à oct. inclus, 230 EUR/sem., pas d'animaux. 080-78.57.47. (V47414)
Laforêt S/Semois, 1 des plus beau vill. de wallonie, petite maison, calme, salle séj., sdb., 2ch., chff. centr. 061-50.05.46. (V47636)

Westende digue, studio, tr. luxueux, à pers. soi-gneuses, cuis. sup. ég., tv, rad., grterr., l. vélo, ani-maux non admis. 0476-82.93.48, 14h + w-e. (V47255)
Ard., à prox. du circuit de Spa-Francorchamps, gîte cosy, 3 épis, 6 p + 1 bb., très bien aménagé, ds. en-droit calme. www.giteducircuit.be - giteducircuit@hotmail.be - 0495-72.11.21. (V47593)
La Panne, àl., appt. s.digue, 6/8 p., 2 ch., ent. rénov., spacieux, près du centre. 0479-32.75.55. (V47227)
Westende, àl. tr.b.studio, 4è.étage, coin digue, tb.vue s/mer, 4 p., ent.rén., 1 ch. sèp., tt.conf. centre, com-merces, tv, asc., w-e. sem. qz. mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V47488)
Middelkerke, face mer, 100m casino, 4ème ét., 2ch., mais. 6p., tt. conf., phot./dem., avril/mai/juin/sep: 50E/nuit, 14 au 21/7: 550E. 0495-20.60.85. (V47430)
La Panne, appt. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. comm., 1ch., 1 div. lit, 4p., 4è ét., sem.-qz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V47324)
Malmédy (Cligneval), partie de bungalow, 2-5p., tt. conf., site unique, très calme, pour dépliant tél./fax. 080-33.92.89. (V47628)
Coxyde, part., appt., 4/6p., près mer et dunes, jard., park., tcf., qz.-sem.-mois. 058-51.83.09. (V47611)
Vac., anniversaire en famille, we, mid-week, sem., endr. de rêve, pl. sud, Poupehan s/Sem., 2 appt. gr. conf., 2-17p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. www.cloudmousty.be - 061-25.66.00 (V47496)
La Panne, face mer, appt. tt. conf., 6p., 3è ét. asc., liv., tv num., cuis., four trad., m.o., lv., 3ch., sdb., lib. apr. 14/4 pr we, sem. ou + 0496-16.07.89 - FC731749@skynet.be (V47618)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V46958)
Durbuy, Barvaux, chalet 4/5p. 087-88.10.16 - 0497-18.33.41. (V47386)
Coxyde digue, appart. 2ch., impecc., sem. ou quinz., pers. tranq. et soigneuses, prix inter. 0471-53.28.99 soir. (V47514)
Coxyde, digue, côté soleil, appt. de coin, agréable et lumineux, superbe vue/mer, 6è ét., asc., sacc., 6-8p., conf., 2 sdb., sem., qz., mois. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V47525)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 46m privé de bord de mer, 1.000 EUR/qz., été 2.400 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47003)
SO, Tarn & Garonne, 8km Moissac, ch.d'hôtes et gîte 80m2, 6p (+4p), pisc., tt. conf., sup.ég., calme, anim. adm., ttes. sais. 300 à 700E/sem. 0033-686.10.28.69 ou www.doucefrance.info (V46697)
Provence, villa 6p., pisc. priv., tt. conf., 12km Vaison, vue + calme, 500 à 1.300 EUR/sem. 0494-40.19.91. (V46740)
Les 2 Alpes, appart. 4 à 6p., bien exposé, tt. conf., prix inter., alt. 1650-3600 (www.location-2alpes.com - 0498-29.44.19. (V46635)
Barcarès, 15km Perpignan, villa prov., 5p., 2ch., 2sdb, bbq, pl.sud, pk/pisc./pêt, mai/juin/sept/oct: 550E/qz., juill./août: 550E/sem., vac.scol. nov/déc: 250E/sem. 0495-20.60.85. (V47431)
Prov., Luberon, St. Maime, villa 3ch., tt. conf., sdd., cuis.ég., tv, terr., jard. 10a clôt., park., pl. sud, 900 à 1.050 E/qz., photos/dem. 010-43.94.68. (V47456)
Var, 30km mer, gîte 4p., nature, grd. jard., calme, vue, tennis, pisc., 2e qz. juin: 600 E, 1er qz. août: 900E - www.gonfaron.net - Tourisme-Lov.vac.-4 - ter. - 04-365.92.92 - 0497-40.91.97 (V47494)
Provence, mas, 8-10p., 5ch. + douche, wc priv., pisc. 10x5, calme, vignes, libre: juin, sept. et du 17 au 31/08. - http://chenesverts.cabanova.fr - 063-22.02.91 (V47493)
Dordogne, moulin de charme àl., du 15/4 au 15/11, 6/10p., ttc., 4ch., 2 sdb, jard., grde. terr., ruis., bbq, ping, lac, pisc., pêche proche, kayak, vtt... photos. 02-384.72.09 - 0498-42.98.41. (V47400)
Côte d'Opale, gde mais., 7/15p., situat. except., bord de mer, jard., park. priv., tt. conf., 2 sdb., ch.centr., cuis. sup. ég., loc. tte l'année, juill. et hors sais. 0033-607.35.92.44. (V47472)
St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas, 4/8p., pisc., tennis, mer, commerces à 250m., site. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V46898)
Roquebrune, Cap-Martin, appt., 60m mer, 2ch., park., conf. terr., m.l., lv., 2è qz. sept., 1è et 2è qz. oct. 0478-25.86.19. (V47625)
Gard, villa àl., 35km Montpellier, 6p., tte. équip., calme, randonnées. 02-653.94.34 ou 0475-52.72.88. (V47463)
Normandie, Calvados, 50m plage, mais. 4/5 p., jard. clos, bbq, cuis.ég. lv., m.o., liv., 2 ch., sdb., tt. conf., àl. ttes. sais. - mariellilo@hotmail.be - 04-226.41.54 - 0495-55.71.98 (V47460)

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promen., riv., pêche, act. naut., mais., tt. conf., jard., bbq, park. 375 EUR/sem., 700 EUR/qz. 085-51.26.74. (V47517)
Wissant, Côte d'Opale, Pas de Calais, appt., conf., 4/5p., calme, 30m. plage, park. priv., pelouse sud, prix int. 087-54.23.36. (V47600)
Barcarès, appt., 2ch., accès dir. mer, lv, tv, park. pr., vélos, juin, sept., qz. 625 EUR. 28/7-11/8, 1100 EUR. ph.s/dem. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V47644)
Narbonne plage, appt., 2/4p., en front de mer, tt. conf., park. priv., mai à sept., 250 à 375 EUR/sem. 0486-31.56.33. (V47640)
Hte. Savoie, St-Gervais, appt. 2/5p., tr.beau site, pisc. et tennis, tt. conf. 064-21.62.74 - 0476-59.87.56. (V47630)
Roquebrune, Menton, studio + jard. 2 p., à 60m mer, gar., 1è qz. juil., 1è qz. juill., sept. oct. - 0478-25.86.19. (V47627)
Bord médit., Camargue, Grau du Roi, 150m plage, appt. 4p., 1ch., rdc., jard., pisc.04-370.11.12 - infos et phot. www.appart.be.cx (V47467)
France sud, maison, 200m2, 9p., 3ch., lv., cuis., linge, tv, jard. gar., du 21/7 au 5/8, 800 EUR. + charges. 0495-27.79.43. (V47530)

Villégiature (France)

Provence, loue appart. 2p. dans villa, jardin om-bragé. 0033-490.56.31.30 ou 0033-490.55.80.23. (V47511)
Ostende, digue de mer, tr. grd. studio, 60m2, 4/5p., tt. conf., park. aisé à l'EUR./j., cuis. ég. sèp., w-e, sem., qz. 0479-89.12.48 - debauchelucette@gmail.com (V47529)
Coxyde, bel appt., coin sud, sur digue, gar., 4/5p., 5 mai - 31 mai, 800 EUR.+ch., 30 juin - 13 juill., 1000 EUR.+ch. + autres périodes. 056-55.65.92 - 058-51.29.18. (V47634)
Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sèp., tv, tt. conf., asc., libre du 28/04 au 1/05, w-end Pentecôte, du 15 au 26/08. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V47409)
La Panne, àl. à la sem., face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V47011)
De Panne, Westhoek, appt., 3ch., duplex, clair, calme, 110m2, terr. sud, gar. 02/242.39.67. (V47260)
La Gleize, chalet-studio, jard. et pièce de rang., àl. 400m, très belle vue, env. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., de mai à oct. inclus, 230 EUR/sem., pas d'animaux. 080-78.57.47. (V47414)
Laforêt S/Semois, 1 des plus beau vill. de wallonie, petite maison, calme, salle séj., sdb., 2ch., chff. centr. 061-50.05.46. (V47636)

Provence, loue appart. 2p. dans villa, jardin om-bragé. 0033-490.56.31.30 ou 0033-490.55.80.23. (V47511)
Ostende, digue de mer, tr. grd. studio, 60m2, 4/5p., tt. conf., park. aisé à l'EUR./j., cuis. ég. sèp., w-e, sem., qz. 0479-89.12.48 - debauchelucette@gmail.com (V47529)
Coxyde, bel appt., coin sud, sur digue, gar., 4/5p., 5 mai - 31 mai, 800 EUR.+ch., 30 juin - 13 juill., 1000 EUR.+ch. + autres périodes. 056-55.65.92 - 058-51.29.18. (V47634)
Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sèp., tv, tt. conf., asc., libre du 28/04 au 1/05, w-end Pentecôte, du 15 au 26/08. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V47409)
La Panne, àl. à la sem., face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V47011)
De Panne, Westhoek, appt., 3ch., duplex, clair, calme, 110m2, terr. sud, gar. 02/242.39.67. (V47260)
La Gleize, chalet-studio, jard. et pièce de rang., àl. 400m, très belle vue, env. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., de mai à oct. inclus, 23

En marge...

Les grandes envolées!

Un vieux briscard de notre vie politique m'avouait récemment le plaisir qu'il avait savouré en contemplant sur nos écrans de télévision les joutes oratoires des élections présidentielles françaises. Je confesse que, moi aussi, je me suis amusé de l'exaltation lyrique de certains candidats. Le champion est Jean-Luc Mélançon. Avec lui on revit les meetings du passé : intransigence des revendications, dénonciation radicale de la haute finance, grandes colères en alternance avec de grosses rigolades. Il a su encore mobiliser une foule enthousiaste place de la Bastille comme en 1789!

Dans un autre registre, Marine Le Pen n'est pas mal non plus : avec une souplesse d'athlète, elle bondit sur la tribune avec les bras largement ouverts et martèle ses slogans contre l'immigration ou contre l'Europe. Sans vergogne, elle ressuscite le plus orgueilleux des nationalismes français.

Les candidats Sarkozy et Hollande ont rassemblé aussi beaucoup de monde dans les villes de l'Hexagone. Les marchands de drapeaux tricolores ont fortement augmenté leur chiffre d'affaires. Il y avait tellement de fanions agités par le public qu'un orateur s'est même plaint de ne plus voir la tête de ses partisans ! Les esprits étaient chauffés à blanc par une musique conquérante et des écrans géants. Les militants jubilaient autant, si pas plus, que les supporters de victorieux clubs de football. Et maintenant ?

Au moment de rédiger ces lignes, les résultats du second tour ne sont pas connus. Ceux du premier ne sont pas rassurants. Le score de Marine Le Pen est tel que Sarkozy sera tenté d'essayer de ramener à lui une bonne partie des électeurs du Front National en accentuant le ton souverainiste de ses propos et en durcissant ses projets sécuritaires à l'égard des immigrés. Au même moment, la droite populiste et anti-européenne hollandaise renverse le gouvernement des Pays-Bas. Les temps ne sont pas réjouissants pour ceux qui pensent que l'avenir de notre vieux continent dépend d'une construction européenne réussie.

Dans son livre clair et bien documenté : "Europe: le continent perdu?", Philippe Maystadt, notre ancien ministre des Finances qui a présidé pendant douze ans la Banque européenne d'investissements, exprime sans ambages ses fortes appréhensions face au repli nationaliste des pays européens. Il ne voit d'alternative que dans un réveil d'une conscience européenne et une Europe plus unie. Il a évidemment raison. Encore faut-il proposer aux peuples autre chose que l'austérité.

Après les joyeux rassemblements des électeurs français et l'avertissement des poussées de l'extrême droite, il est plus que temps pour les dirigeants européens de nous rendre des raisons d'espérer.

//DÉSIRÉ VÎHOUX

CONTACTS

//Intersoc-Trip//

Découvrir la Sologne, du 21 au 28 septembre

Remarqué par les rois qui y construisirent des châteaux, nourri par des fleuves, paré de forêts et de jardins, le Loir-et-Cher est l'écrin d'un patrimoine d'exception, promesse d'un séjour inoubliable.

En collaboration avec Vacancier, Intersoc vous invite à découvrir cette région française à travers ses villes d'art et d'histoire, ses cités troglodytiques, sa gastronomie.

Vous logerez au château en chambre double (lits séparés) avec salle de bain, téléphone et télévision. Pas de chambre single classique. Possibilité de chambres (sans supplément) dans des petites suites composées de deux chambres avec salle de bain et WC communs.

Au fil des jours, vous découvrirez, entre autres, le château de Chenonceaux, le château de Cheverny, les grottes et les caves de Mon-

mousseau à Montrichard. Vous passerez également une journée mythique à Chambord.

Ce voyage vous est proposé **au prix de 705 EUR**. Sont compris le voyage en autocar, la pension complète (premier repas : repas du soir du 1^{er} jour - dernier repas : petit déjeuner du dernier jour), les excursions et accès aux curiosités, la présence d'un accompagnateur.

>> Pour plus d'informations ou vous inscrire, contactez le service clientèle Intersoc au 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be



Embarquement possible à Marche, Namur Gare, Bierges Parking AC, Bruxelles Gare Centrale, Mons Gare.

LIC A5654

Offres d'emploi

OPTI QUALIAS, CENTRE OPTIQUE DES MAGASINS QUALIAS BRABANT WALLON RECHERCHE (H/F):
> **un opticien-optométriste**
CDI, période d'essai d'un an, rémunération CP 201.

Fonction : conseiller et vendre des équipements optiques - réaliser les adaptations de lentilles de contact et des examens de la vue - assurer le service après vente - assurer la gestion administrative, comptable et des stocks.

Profil : diplôme d'opticien optométriste avec minimum 2 ans d'expérience dans une fonction similaire - contact facile et approche sociale des clients - bonne communication - polyvalent, sérieux, dynamique, organisé et autonome.

Envoyez votre CV avec photo avant le 18 mai à Mr. Piette par mail: pierre.piette@mc.be

LA MAISON MÉDICALE "LA BRÈCHE" À CHATELAINAU RECHERCHE (H/F):
> **un infirmier A1 ou A2**
pour remplacement congé de maternité du 17 juin au 14 décembre 2012 - temps partiel +/- 20h/sem et un w-e/mois - salarié ou indépendant.

Fonction : dispenser des soins globaux curatifs et préventifs à domicile et au dispensaire - travail en équipe pluridisciplinaire - véhicule indispensable.

Renseignements : 071/39.79.65 ou mm.labreche@skynet.be

UPP, L'UNION DE LA PRESSE PÉRIODIQUE, ENGAGE (H/F):
> **un secrétaire-général**

Profil : bonne connaissance du secteur des média et de l'édition - trilingue, français/néerlandais/anglais - créatif et entrepreneur - connaissance du monde des PME.

Offres : fonction de dirigeant - salaire intéressant - fédération représentative - cadre de travail agréable encourageant l'initiative personnelle est encouragée.

Plus de détails sur www.upp.be
Envoyez une lettre de motivation avec CV et photo à UPP, Steven Van de Rijt, président, bld. Edmond Machtens 79/23 - 1080 Bruxelles.

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECHERCHE (H/F):
> **un assistant social**
milieu hospitalier - médecine et chirurgie - contrat de remplacement - à partir du mois de mai - 4/5 ou 38h/sem.

Plus de détails sur www.cmsenamur.be
Envoyez votre candidature manuscrite avec CV pour le 30 avril au plus tard à Mr. B. Libert, Directeur Général, pl. L. Godin 15 - 5000 Namur.

LE CENTRE HOSPITALIER DE WALLONIE PICARDE ASBL RECHERCHE (H/F):
> **une sage-femme en chef**
> **un infirmier chef des stérilisations**

Plus de détails sur : www.chwapi.be
Envoyez vos candidatures à Vinciane Sente, Directrice des R. H., av. Delmée 9 - 7500 Tournai ou vinciane.sente@chwapi.be

AIDE ET SOINS À DOMICILE DE TOURNAI-ATH-LESSINES-ENGHEN RECRUTE (H/F):
> **un coordinateur**
pour son service de gardes d'enfants malades à domicile - CDD 3/4 temps à partir du 20 août avec possibilité d'être prolongé par un CDI.

Profil : diplôme de bachelier assistant social - disposer du permis B, posséder un véhicule et déplacements fréquents dans la région de Tournai - domicilié dans la région de Tournai - possession du passeport APE délivré par le Forem.

> **des gardes d'enfants malades à domicile**
CDD temps plein ou temps partiel à partir du 3 septembre avec possibilité d'être prolongé par un CDI.

Fonction : effectuer seul l'ensemble des tâches nécessaires à la garde des enfants et assurer la sécurité physique et affective de l'enfant - soins quotidiens (repas, hygiène, prise de médicaments...) ainsi qu'une mission éducative afin de développer l'autonomie de l'enfant.

Profil : diplôme de puériculture ou de nursing - disposer du permis B, posséder un véhicule et déplacements quotidiens région de Tournai - possession du passeport APE délivré par le Forem.

Plus de détails sur : www.fasd.be
Envoyez votre candidature écrite dûment motivée avec CV détaillé et photo pour le 31 mai au plus tard à Jacqueline Escalier, directrice, chée. de Renaix 192 - 7500 Tournai ou jacqueline.escalier@fasd.be (réf. GEMD)

L'ASBL MAISON MARIE IMMACULÉE "L'OLIVIER" MR-MRS À BRUXELLES ENGAGE (H/F):
> **un infirmier chef de service**
CDI - temps plein.

> **des aides soignants de jour temps partiel.**
Plus de détails sur www.asbl-mmi.be
Envoyez votre candidature à J.F Maribro, Responsable du département R.H., av. des Statuaires 46 - 1180 Uccle ou Jf.maribro@asbl-mmi.be

LE CHU MONT-GODINNE RECRUTE (H/F):
> **un électro-mécanicien**
CDI - temps plein - entrée en fonction dès que possible.

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be
Envoyez votre lettre de motivation avec CV avant le 15 mai à recrutement-montgodinne@uclouvain.be ou CHU Mont-Godinne, Thierry Godet, Directeur R.H., av. Docteur G. Thérasse 1 - 5530 Yvoir.

LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE (FESEC) ENGAGE (H/F):
> **un responsable secteur bois-construction**
> **un responsable secteur services aux personnes**
> **un conseiller pédagogique secteur Français**
> **un conseiller pédagogique secteur Math**

Une réserve de recrutement est également constituée pour les autres secteurs.

Conditions : être engagé à titre définitif dans l'enseignement catholique.

Plus de détails sur <http://enseignement.catholique.be>
Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation pour le 16 mai.

Offres de service

TÉLÉ-ACCUEIL BRUXELLES RECHERCHE (H/F):
> **des bénévoles**

pour écouter par téléphone et par "Chat" toute personne en difficulté sur le plan moral, social ou psychologique et qui souhaite en parler dans l'anonymat et la confidentialité. Une formation à l'écoute et un encadrement professionnel sont assurés.

Renseignements: 02/538.49.21.

AFS PROGRAMMES INTERCULTURELS ASBL RECHERCHE:
> **des familles d'accueil bénévoles**

désireuses d'accueillir des jeunes internationaux, entre 16 et 18 ans, afin qu'ils puissent découvrir notre culture et parler notre langue.

Plus de détails sur www.afsbelgique.be
Renseignements: 02/743.85.43 ou ludivine.toutenhooft@afs.org

Roquebrune, Menton, appart., 2/4p., tt. conf., gde terr., 23m2, prox mer, comm., snfc, lib., 5/6/8/9/10. 0475-32.0779. (V47605)

Canet plage, studio, 4 couch., liv., cuis., sdb., terr., tv, ch. cent., front de mer. 071-41.58.93 - 0498-38.32.75. (V47583)

Vendée, lac d'Apremont, mais. 2-6p., tt. conf., 100m2, 2ch., séj., cuis.ég., sdb., terr., bbq., clôt. avec portail élect., 06-09: 380E/s., 07-08: 420E/s. 0033-69957905 - 0033-251555619 (V47594)

Côte d'Azur, Le Lavandou, àl., aptt., 2/4p., 1è ét., pl. sud, grd balcon, tt. conf., tv, lx., ll., gar., plage 100m, centre 300m., lib. 16/9 au 30/9, 850 EUR. ttc., et suiv. 063-57.23.71. (V47592)

Morzine, Hte. Savoie, appart. 4p., tt. conf., expo. sud, vue magnif., grd. calme, pisc. été. 0477-34.70.39 - mail: braham.concept@swing.be (V47588)

Bormes Les Mimosas, mais., 2ch., 4(+2)p., tt. conf., 2 terr., jard. ds. parc copr., 1 ha, pisc., 3km plages, juill.-août 700/800 EUR/sem. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27 - pmo@live.be (V47585)

Gruissan port, Médit., aptt. 4p., s/quai, ds. résidence, plage sable fin, pisc. priv., terr., tt. conf., tv, libre 30/6 au 14/7 et 28/7 au 11/8. 04-224.13.64. (V47584)

Gard Provençal, jolie villa spac., tt. conf., 9p., pisc. priv., jard. clot., 2 terr., bbq., grd. liv., cuis. sup./ég., 4ch., 2 sdb., voir blog: <http://villalamandier.skynetblogs.be> (V47573)

Uzes-Gard, entre nîmes et Avignon, mais. 4/6p., ds rés. + pisc. 0496-12.06.46 - www.bastide56uzes.net (V47615)

Hérouville, mais. 5 à 6p. ds. résid. priv./plage, acc. pisc. et jard., park. sécur., du 14 au 21/07 et du 28/7 au 18/8 et septembre. 0476-91.85.03 - 086-34.45.09. (V47580)

Villégiature (Autres pays)

Sicile, à 5min. à pied mer cristalline, entre Catane et Syracuse, villa tt. conf., gar., jard. clôt., libre 2è qz. de juin, sept., oct. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18. (V47401)

Costa Blanca, Albir, Benid., prox. mer, aptt. 2ch.+ 2 sdb., liv., terr., pisc., cuis., tv, tél., asc., gar., vélos, calme. 0478-27.49.77. (V47399)

Les bienfaits de la Mer Noire, cure de jouvence, remise en forme, cure thérapeutique (rhumatismale). 071-43.31.87 - 0475-80.63.45. (V47321)

Thaïlande Pataya, studio neuf, 50m2, asc + terr., sdb., cuis. en L, frigo 2p., lessiv., écran Led, 2 pers., airco, vue/mer avec pisc., parc, 550E/mois, accueil /place franco. 065-31.10.70. (V47614)

Ski, Suisse Valais, bel aptt., près des pistes, 6p., grd. confort, cuis. ég., grde. terr., plein sud, alt. 1500m, 700 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47004)

Escala, villa 3ch., 600m centre, mer, libre désist. du 20/7 au 3/8, 2 sem. + 2ème qz. sept., photos. 0472-26.54.48. (V47602)

Portugal, Lagos-Algarve, prox. plages et ville d'Algarve, vac. au soleil, sup. auberge fam., pisc. priv., tennis, sauna, bbq. prix excep., propriétaires parlent le français. 0497-82.96.00. (V46928)

Espagne Sud, bord mer, appart. 4p., 1ch., sdb., tennis, pisc., tv, commerces + restos à proxim. et vue mer. 0479-41.54.43. (V47599)

Espagne, costa Dorada, aptt., rdc., 4ch., sdb., sdd., hyp. ég., liv., ll., bbc., airco., terr. priv. 80m2, 5' pieds, plage, mag. - lefebvremermarie2000@hotmail.com - 0478-49.74.24 (V47631)

Al., It. Ombrie, dans oliveraie, mais. vac., jard., sit. calme, 3ch., gde pisc., vue imprenable. 0495-59.19.18 www.lepiatte.com (V47487)

Esp. Javea, villa tt. conf., jard. clos 15a., grd. calme, prox. & vue mer, 4ch., 2sdb., ver. & terrasses, pisc., de 450 à 1.100E/sem., c. spéc. long. durée. 0474-94.06.19. (V47563)

Torre Vieja (Esp.) rez, 4/6p., ds lotis, tt. conf., terr., pisc., park., prox. mer, bus, magasins. 0472-04.83.88 - 081-30.09.27. (V47619)

Almunecar + Benidorm, aptt., vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, m-o, 399 EUR./m. + ch., 7/8 899 EUR./m., 650 EUR./qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V47388)

Salou - Esp., àl., de Pàg. à Toussaint, aptt. 4/6p., 2ch., 1 div. lit, clim., cuis., ll., m.o., terr. vue pisc. jard. privés, 200m mer, prox. mag., 10km aér. 0497-19.25.23. (V47360)

Sicile, àl., maison vac. + pisc. privée, campagne, calme, mer, bbq. petit prix. 0486-09.79.07 soir - www.solsud.goto (V47419)

Almunecar (20kms de Motril), dig. mer, 1er ét., sup. appart., tt.conf., 2ch., 2sdb., max 6p., pisc., tv, franc., 3/7 au 3/9: 50E/j. min 12j, 30/4 au 12/5, 27/5 au 20/6: 40E/j. 0495-20.60.85. (V47429)

Costa Blanca, Javea, Tosalet, agréable villa tt. conf., max 6p., jardin 11a clôt., pisc. 5x10, park. 2 voit., libre juin et du 1 au 15 juill., phot. dispon. 071-58.73.03 - 0034-966.47.23.51. (V47461)

Costa Brava, belle villa, 4ch., 3 sdb, jardin, plage accès. à pied, piano, 2è qz juill.: 2000 EUR, juin: 900 EUR. 02-633.15.27 - 0476-78.91.48 - photos: <http://leondoyen.skyblog.com> (V47548)

Esp., Empuriabrava, mas nouv., appart. 3ch., 6p., tt. conf., pisc., tennis, mini-golf, pk. aisé, libre début juin, fin août, sept. <http://elmasnou.jimdo.com> - 0499-11.62.54 ap 20h. (V47555)

Suisse, Hte. Nendaz, magnif. chalet, 6p., 3ch., cuis.ég., grd. conf., vue imprenable, superbes randonnées pédestres, anim. sportives, pas d'animaux. 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V47587)

Vacances à petit prix "Rimini" Bellaria, promotion du 1/06 au 15/09, pens./compl. 7j. à pd: 310 EUR. 061-41.40.17 - 0472.54.90.36. (V47082)

Toscane nord, ds. propriété privée belge, appart. 2ch., tt. conf., pisc., commerces. 0494-81.16.24 ou 0039-058.32.20.67. (V47438)

Unique ! Suisse Valais, Ovornnaz, à pd: 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. aptt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)

Hongrie, lac Balaton, Kaptalanfüred, àl. aptt., tt. conf., 4p. + 2 évnt., 200m plage, juill.-août-sept., 380 EUR/sem. 0472-87.16.33. (V47434)

Propriété intellectuelle

Contrefaçons et autres droits d'auteurs sur la Toile

L'accord commercial anti-contrefaçon (ACTA) suscite bien des émois en Europe. Les débats dépassent les histoires de sacs griffés, pour couvrir l'ensemble des biens protégés par les droits de propriété intellectuelle. Sur le terrain de l'Internet, des médicaments génériques ou encore des semences agricoles, les craintes s'exercent.



L'anagramme ACTA traverse le paysage médiatique au gré du parcours du traité dans les arcanes européens. Le tout sur fond de mobilisations citoyennes à son encontre.

ACTA, abréviation de...

De quoi retourne-t-il derrière ce sigle ? Il s'agit d'un accord négocié au niveau international, afin de lutter contre les violations des droits de propriété intellectuelle, y compris quand celles-ci surviennent dans l'environnement numérique. Pour exemplifier la démarche, la Commission européenne évoque le cas d'un auteur dont le livre serait piraté en dehors de l'Union ou celui d'une entreprise de mode qui trouverait des contrefaçons de vêtements vendues par d'autres... "ACTA vise à harmoniser les règles qui établissent la façon dont ils pourront réagir dans un tel cas. Tout détenteur d'un DPI (droit de propriété intellectuelle), du producteur de Chianti au propriétaire de logiciels de divertissement, bénéficieront d'un accès amélioré à la justice, aux douanes, et à la police pour faire respecter leurs droits face aux contrevenants".

Parcours de signature

L'accord a été signé en octobre 2011 par huit pays : les Etats-Unis, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, le Japon, le Maroc, la Nouvelle-Zélande et Singapour. Ces pays viennent d'être rejoints, le 26 janvier dernier, par 22 Etats membres de l'Union européenne – dont la Belgique mais pas, par exemple, par notre voisin allemand. Cependant la polémique grandissant, la ratification par ces Etats membres – phase nécessaire à l'adoption effective du traité – semble moins évidente. De même, l'ACTA devra être précédemment encore ratifié par le Parlement européen : discussions prévues en juin.

La liberté en ligne

En attendant, la mobilisation contre le traité va bon train, manifestations et travail de lobbying à l'appui. Parmi les opposants farouches, on retrouve des défenseurs de la liberté sur Internet, comme La Quadrature du Net (1). L'association voit dans le traité "une arme d'intimidation pour les industries du divertissement". Les acteurs de l'Internet seraient poussés – sous peine de sanctions – à "coopé-

rer" avec ces industries "pour surveiller et censurer les communications en ligne, en contournant l'autorité judiciaire". Là, entre autres, pèse la menace pour la liberté d'expression en ligne, martèlent ces fans de la libre circulation de la connaissance. Leurs craintes viennent notamment de l'aspect flou du texte, laissant la porte ouverte aux interprétations. Une critique partagée par d'autres anti-ACTA qu'ils soient du secteur du Net, de la santé ou autres.

Risque pour les médicaments génériques

Ainsi, du côté d'Oxfam Solidarité (2), on fustige une définition de la contrefaçon bien trop vague. Et l'on s'inquiète de ce qu'elle pourrait nuire à la circulation des médicaments génériques. Les craintes sont d'autant plus grandes que par le passé, ces médicaments ont déjà été victimes de telles mésaventures. Saisis pour infraction sur les marques, certains génériques avaient été jugés trop ressemblants en termes de nom et/ou d'emballage à une marque brevetée. Fustigés à tort, les génériques n'étant pas assimilables à des médicaments contrefaits,

mais bien parties d'un système légalement autorisé. ACTA renforcerait "l'amalgame entre faux médicaments et médicaments génériques".

Et les semences

Pour certains défenseurs des semences paysannes, il est grand temps de rejoindre les défenseurs de l'Internet libre qui ont déclenché la mobilisation contre l'ACTA. Dans leur ligne de mire, le mécanisme qui permettrait à des géants comme Monsanto de menacer de petits agriculteurs pour contrefaçon de leurs OGM brevetés. "Certes, si après enquête, la contrefaçon n'est pas avérée, les produits seront restitués et leur propriétaire dédommagé, explique le Réseau semences paysannes (3). Mais une telle procédure est une arme redoutable entre les mains de multinationales (...). C'est ainsi que de nombreux agriculteurs américains ont dû payer des sommes colossales les conduisant souvent à la faillite, sur simple injonction des polices privées de Monsanto les menaçant de poursuites pour contrefaçon de ses OGM brevetés. Des agriculteurs utilisant des semences paysannes qui ont été contaminées ont subi le même sort."

Le temps des oppositions

La Commission européenne, par le biais de son commissaire au commerce, Karel De Gucht, dément. ACTA ne surveille pas l'Internet ; ACTA ne change rien aux lois européennes ; ACTA ne favorise pas l'industrie au détriment des droits fondamentaux ; ACTA n'empêche pas les gens de partager du contenu en ligne, mais se bat contre le piratage ; ACTA n'empêche pas les pays pauvres d'acheter des médicaments moins chers (4). Des négations qui ne semblent pas convaincre les opposants. Le rapport du député David Martin auprès de la Commission du commerce international les renforce. Ce dernier invite ses collègues à rejeter le traité. Difficile équilibre que d'éviter les zones de non-droit tout en favorisant les espaces de libertés, que de reconnaître la création et la propriété intellectuelle tout en veillant à la diffusion, à l'appropriation par tous. A suivre.

//CATHERINE DALOZE

- (1) www.laquadrature.net
- (2) www.oxfam.org
- (3) www.semencespaysannes.org
- (4) <http://ec.europa.eu/trade/tackling-unfair-trade/acta/>

La neutralité du Net

La Toile prend de l'ampleur. Les contenus et les échanges sur le Net se multiplient. Large espace ouvert a priori, Internet voit sa "neutralité" fragilisée. La revue Démocratie – publiée par la Mouvement ouvrier chrétien – décode. Qu'entend-on par la neutralité d'Internet ? C'est le fait que "chaque utilisateur et chaque fournisseur de service ait la garantie que l'information qu'il envoie arrivera sans entrave et inchangée à tous les récepteurs potentiels et inversement", explique Olivier Lambert.

Il identifie trois types de menaces qui pèsent sur cette neutralité. D'abord celles des logiques commerciales. De petits abonnés peuvent être délibérément ralentis par les fournisseurs d'accès, à la faveur de clients plus rémunérateurs. Ensuite, les menaces peuvent être d'ordre politique. On pense aux coupures pour les versions les plus radicales. On peut aussi penser aux techniques de filtrage que les autorités tentent de développer pour la détection des infractions aux droits de propriété intellectuelle, par exemple, et qui font pas mal de remous (lire ci-contre). Enfin, il y a les limitations techniques. L'augmentation du nombre d'internautes, du temps passé en ligne, des contenus offerts, etc. font courir le risque de congestion. Il faut gérer le trafic. Certaines méthodes posent question parce qu'elles pourraient "mettre en péril des principes fondamentaux comme la protection de la vie privée ou le secret de la correspondance".

Voilà une matière à réflexion pour les nombreux internautes que nous sommes, devenus trop souvent des usagers sur un mode presque réflexe, sans chercher à en savoir plus.

//CD

>> Lire : Olivier Lambert, "Internet. Cette très chère neutralité...", dans Démocratie, n°9, 1^{er} mai 2012. Aussi sur www.revue-democratie.be

Conseils juridiques

Quels risques à télécharger illégalement sur Internet ?

En janvier dernier, la justice américaine a réussi à fermer le site Mégaupload. Pourtant, le piratage de films, de musiques, de séries TV ou de jeux vidéos ne s'est pas vraiment essoufflé. Peut-on ainsi télécharger en toute impunité ?

En principe, toute reproduction d'œuvres musicales ou audiovisuelles est interdite si elle est effectuée sans l'accord de l'auteur ou de la société qui exploite les droits d'auteur sur l'œuvre (Sabam, Sofam, SACD,...). Même internet doit respecter ces règles élémentaires du droit d'auteur qui permettent de qualifier le téléchargement illégal de contrefaçon. En effet, le travail de création comme celui d'interprétation ont une valeur qu'il convient de rémunérer.

Permis

Cela n'empêche évidemment pas bon nombre d'internautes de télécharger quotidiennement et en toute tranquillité des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Pas de problème s'ils le font via des sites comme iTunes, Deezer ou Spotify. Ces sites ont obtenu les autorisations de diffusion. Ils font payer le téléchargement aux internautes puis rétrocèdent les droits d'auteur. Ils respectent la loi.

Pas permis

Par contre, des sites comme Emule ou Torrent n'ont pas la moindre autorisation de diffuser les œuvres qu'ils proposent illégalement aux internautes. Ces sites utilisent la technique du peer-to-peer, c'est-à-dire le partage des fichiers entre les internautes qui deviennent ainsi des acteurs du piratage. Cette pratique est punissable même si le téléchargement a été fait de bonne foi, c'est-à-dire sans savoir que le site était illégal. Et peu importe si l'internaute compte utiliser la copie uniquement à des fins personnelles. Dès lors que l'origine du document téléchargé est illégale, le téléchargement est également considéré comme illégal.

Des sanctions

En pratique, télécharger illégalement crée rarement des problèmes. Pourtant, les peines pénales peuvent être lourdes : de trois mois à trois ans de prison et de 600 à 600.000 euros d'amende. Mais comme il est impossible de placer un policier derrière chaque ordinateur, les poursuites judiciaires contre les internautes sont peu courantes. Elles ciblent principalement les gros téléchargeurs. Particulièrement ceux qui, circonstance aggravante, font un véritable commerce très lucratif des œuvres piratées. Pour eux, la Federal Computer Crime Unit (FCCU) et la Belgian Anti-Piracy Federation (BAF) sont plus vigilantes. Bref, même si les risques



sont limités, télécharger des œuvres protégées sans autorisation, même à petite échelle, n'est pas légal. A bon entendre...

// ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

Exposition

Quand le corps se fait parure...

Depuis plus de trente ans, les Musées royaux d'art et d'histoire du Cinquantenaire, à Bruxelles, réservent un accueil spécialement adapté aux visiteurs en déficience visuelle.

C'est dans les sous-sols du Musée, juste à côté des magnifiques collections gallo-romaines et mérovingiennes, que se niche le Musée des aveugles. Les expositions sont évidemment conçues pour ce public ciblé, mais – et c'est une nouvelle orientation du Musée – elles constituent, par la simplicité de leur approche, une première découverte des collections du Cinquantenaire pour des publics moins avertis, les apprenants en alphabétisation ou les primo-arrivants.

L'exposition propose une première découverte des collections du Cinquantenaire aux publics moins avertis.

L'exposition proposée jusqu'au 28 octobre se compose d'une cinquantaine d'objets issus pour l'essentiel des collections du Musée. C'est la première étape d'un cycle d'exploration des richesses des parures corporelles des peuples du monde. Un cycle qui s'étalera sur deux ans.

Les groupes de visiteurs sont répartis autour de quatre tables qui sont autant de chapitres de l'exposition. Chapitre premier, les peintures corporelles. Pointes à tatouer du Myanmar, boîtes de maquillage indiennes ou tampons en terre cuite aztèques évoquent l'aspect technique de ces pratiques, alors que l'esthétique et la symbolique sont rendues lisibles par des documents en relief réalisés par l'Œuvre nationale des aveugles.

Le deuxième chapitre s'intéresse aux corps déformés et sculptés, pour les embellir et signifier leur différence, parfois avec une certaine violence : labrets d'obsidienne qui étirent les lèvres,

bouchons d'oreille maoris, parures de nez de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La troisième section aborde "l'art de se parer", ces vêtements et bijoux qui rehaussent la beauté des corps, symboles de pouvoirs et d'identité : couronnes de plumes des Îles Hawaï, bagues de pieds indiennes...

La dernière section, enfin, est aborder l'art de parfumer son corps, pratiqué par toutes les civilisations, de l'Antiquité à l'époque moderne.

Les objets choisis pour leur beauté et leur intérêt ethnographique sont exceptionnellement sortis de leur vitrine pour les personnes en déficience visuelle exclusivement, et donnés à toucher, palper, décrypter du bout des doigts.

// LINDA LÉONARD



Parure de nez en coquillage bipale. Papouasie-Nouvelle-Guinée. XIX^e-XX^e siècles. Coll. particulière.

>> Quand le corps se fait parure. Bijoux et ornements des cultures non européennes • Jusqu'au 28 octobre • Musée du Cinquantenaire, Parc du Cinquantenaire, 1000 Bruxelles • 5 EUR - 10 EUR par personne pour une visite guidée par groupe de 4 personnes en déficience visuelle, + accompagnants • Infos : 02/741.72.15. - sec@mrah.be • Catalogue en grands caractères téléchargeable : www.kmkg-mrah.be/fr/node/846

// LA SANTÉ, C'EST AUSSI //

Regard de Lucie Dufour, 27 ans, étudiante en photographie à l'école des arts de l'image, Le 75. Extrait de reportages menés pour En Marche et supervisés par Marc Detiffe.



CREER UN CHEZ-SOI

Dans une maison de retraite de l'Ouest de la France, les résidents essaient de recréer dans leur chambre un univers familier pour se sentir chez eux. La personnalité bien spécifique de chaque habitant s'épanouit.

>> A voir dans son entièreté sur www.enmarche.be

Avec le soutien de la Loterie nationale.

Lectures enfantines

Des livres pour parler des choses de la vie

La vie connaît des moments heureux ou malheureux. Les éditions Alice Jeunesse proposent une sélection de livres pour enfants qui aident à en parler. Avec des mots doux et de jolis dessins, la mort, l'amour, la séparation... sont racontés avec tendresse.

Où es-tu parti ?

La mort est un sujet difficile à aborder avec les enfants. Laurence Afano le fait délicatement par ses textes et ses jolis dessins. Une petite taupe perd son grand frère. Entre la tristesse de ses parents et sa propre incompréhension face à cet événement, la petite fille se sent perdue. La colère, le manque, la tristesse... la traversent. Ce livre pour jeunes enfants aborde ce sujet grave avec pudeur et émotion. Un bon support pour aider petits et grands à en parler. A partir de 3 ans.

>> Où es-tu parti ? • Laurence Afano • Ed. Alice Jeunesse • 32 p. • 10,50 EUR.



La petite terre de papier

De l'autre côté de la lune se cache une planète qui abrite des êtres en papier. Un jour, trois d'entre eux débarquent sur la terre. Ils font la rencontre d'une vieille dame. Celle-ci, qui a eu une belle vie, leur demande de l'emmener dans le monde des hommes de papier. Poétique, ce livre richement illustré évoque notamment la mort. Bien loin d'une atmosphère morose, les textes, légers, transporteront le lecteur dans un univers féérique. Dès 5 ans.

>> La petite terre de papier • Agnès de Lestrade et Charlotte Cottureau • Ed. Alice Jeunesse • 32 p. • 12,40 EUR.



Miguel, c'est moi

Laurence Afano propose un ouvrage qui parle de l'adoption. Un couple n'arrive pas à devenir parents, à son grand dam. La tristesse l'envahit, jusqu'au jour où une petite voix à l'autre bout du monde l'appelle. Un bébé à la couleur du soleil les rejoint pour les combler. Ici, c'est l'enfant qui choisit ses parents. L'auteur-dessinatrice montre, par ses textes et ses dessins colorés, le bonheur de cette famille et l'amour qu'ils partagent à trois. A partir de 3 ans.

>> Miguel, c'est moi • Laurence Afano • Ed. Alice Jeunesse • 32 p. • 9,90 EUR.



Le plus beau des cadeaux

Aimer peut prendre plusieurs formes : l'amour possessif, celui qu'on partage, celui qui blesse, celui qui fait rêver... Ce superbe livre est une ode à l'amour. Les dessins aux tons chauds transportent le lecteur dans la poésie des sentiments. Un très beau cadeau pour tous les amoureux, qu'ils soient petits ou grands. Dès 3 ans.

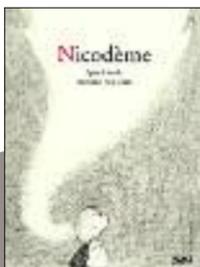
>> Le plus beau des cadeaux • Amélie Callot • Ed. Alice Jeunesse • 32 p. • 11,40 EUR.



Nicodème

Nicodème est un petit garçon timide. A l'école, on lui vole ses billes et on le bouscule. Il n'ose pas se défendre et, pour y parvenir malgré tout, rêve d'être un super héros. Un jour, il décide de s'affirmer et de ne plus se laisser faire. La confiance en soi s'acquiert au fil des expériences de la vie et ce n'est pas toujours simple. L'histoire, très sensible, est illustrée toute en finesse par quelques coups de crayons gris et rouges, qui font penser à ceux du Petit Nicolas. Un bel ouvrage pour ne pas avoir peur d'être soi-même. A partir de 4 ans.

>> Nicodème • Agnès Laroche et Stéphanie Augusseau • Ed. Alice Jeunesse • 40 p. • 12,50 EUR.



Derrière le mur

Le thème de la séparation d'un parent incarcéré est peu banal en littérature jeunesse. Le papa de Quentin n'est plus à la maison. Il manque à la famille, tant pour les retours de l'école que les repas. Le lecteur se demande ce qui est arrivé à ce père. Petit à petit, au fil des pages remplies de suspense, les murs d'une prison se dressent. Emouvant, ce livre rappelle combien cette situation peut être difficile pour les enfants. Les dessins d'Isabelle Carrier jonglent parfaitement avec les couleurs, associées aux souvenirs heureux de l'enfant avec son père, et avec le noir et blanc, qui évoquent le vide que la prison a créé. A partir de 3 ans.

>> Derrière le mur • Isabelle Carrier et Elsa Valentin • Ed. Alice Jeunesse • 32 p. • 11,40 EUR.



Editorial Alda Greoli//Secrétaire nationale

Quand le non marchand libère le marchand...

Ce 27 avril, la Fédération de l'aide et des soins à domicile (FASD) organisait un colloque avec pour thème : "cultivons nos valeurs pour implanter la qualité". La journée est concomitante avec le lancement par la Mutualité, d'une campagne sur le maintien à domicile. Un coup de projecteur doublement bienvenu et qui apporte une juste reconnaissance pour les métiers du non-marchand (des soins, de l'enseignement, de l'économie sociale...).

Parmi les nombreux constats et éclairages du colloque des aide et soins à domicile, il paraît intéressant de relever et de mettre en exergue une phrase de l'économiste Jacques Defourny : "le non marchand fait marcher le marchand!". Voilà qui pourrait bien paraître prétentieux, sauf quand on y réfléchit de plus près.

L'emploi du non-marchand

Plusieurs centaines de milliers d'emplois sont exercés dans les domaines relevant de ce type d'économie. Que ce soit dans les écoles, les hôpitaux, les mutualités, les soins à domicile, les entreprises de travail adapté... des milliers de personnes se lèvent tous les matins pour aller exercer une profession dont le but n'est pas de grossir une rentabilité financière mais de faire croître un projet de société, de "vivre ensemble"; et ce, avec un salaire perçu en échange. Ce salaire sera directement utilisé pour l'achat de biens de consommations ou pour l'épargne. Les salaires des travailleurs des secteurs non marchands font donc tourner l'économie comme tous les salaires perçus par les travailleurs ou comme toutes les indemnités versées à ceux qui n'ont pas d'emploi.

Réponses aux besoins de la population

Dans le secteur non marchand, les projets et les entreprises sont gérées grâce à la participation d'administrateurs et de membres des assemblées générales. Cela est vrai pour toutes les sociétés qui sont organisées en asbl, société coopérative, SPRL ou société anonyme, pour prendre les formes les plus connues. Au même titre que dans les autres formes juridiques, les entrepreneurs et gestionnaires du secteur non marchand prennent des risques, ouvrent des portes nouvelles pour répondre à des besoins nouveaux, engagent du personnel, le gèrent, le forment... Ils le font dans le secteur "non profit" à titre gratuit! Ils donnent de leur temps et de leur personne pour un projet et non pour un retour sur investissement sonnante et trébuchant. Surtout, ils sont souvent seuls à couvrir certains besoins, tant que les réponses ne sont pas considérées comme "rentables" par le secteur marchand.

Un exemple avec le secteur des aides à domicile. Il est soumis à une concurrence déloyale avec les entreprises marchandes de titres services. Marchand ou non marchand perçoivent les mêmes subsides. Mais elles ne sont pas animées de la même volonté de pérenniser l'emploi, de former le personnel généralement peu qualifié à la base, d'augmenter les salaires avec l'ancienneté... Or les entreprises marchandes de titres services ne sont apparues que dernièrement dans cette niche, pour faire un maximum de profit en peu de temps. Très souvent elles disparaissent dès que les profits diminuent... Le secteur non marchand (public ou associatif) se retrouve seul à poursuivre les projets. Car pour lui, il s'agit bien d'apporter une réponse pérenne à la population.

Une interaction productive de sécurité sociale

La mutualité chrétienne organise actuellement une campagne sur le maintien à domi-

cile avec, comme axe illustratif, le fait de se mettre à la place de quelqu'un. Il s'agit de se mettre à la place d'une personne dépendante dans sa maison face à ses occupations quotidiennes et de voir comment chacun vivrait cette situation. La mutualité a voulu, en particulier, mettre sous les feux des projecteurs les services qu'elle organise avec des partenaires, tous non marchands, tous animés d'une même philosophie du service, tous travaillant avec des employés professionnels et formés...

Ces métiers sont ceux du domicile (lire pages 2 et 3) : les Aide & Soins à Domicile (l'ex Croix Jaune et Blanche) qui regroupent infirmières, aides familiales, aides à domicile et assistantes sociales ainsi que la coordination des soins apportés aux personnes; l'asbl Solival Wallonie Bruxelles qui offre des conseils dans l'aménagement du domicile; Vitatel qui assure un service de télé-vigilance, ainsi que Qualias qui regroupe les magasins de location et de vente de matériels (Solival à Liège et à Verviers). Au travers de ces situations, il est essentiel de se poser une question plus fondamentale encore : que serait notre société sans les initiatives prises par des citoyens engagés?

A la réflexion, cette organisation de services est aussi le signe du lien fort qui se noue et se tisse tous les jours entre le secteur marchand et le non-marchand. Imaginons la vie d'un chef d'entreprise qui, chaque matin, devrait faire face aux problèmes de ses travailleurs et aux siens, si ces projets n'avaient pas vu le jour. Les travailleurs parents arriveraient le matin au siège de l'entreprise sans savoir si leurs enfants ont encore une école l'année prochaine. Rappelons-nous à ce propos le stress et l'anxiété de la Belgique francophone lors de la mise en application du premier décret inscription et les jours de congés que cela a engendrés dans les entreprises pour aller inscrire les enfants. Ce même chef d'entreprise devrait faire face aux questions d'assurances soins de santé, de traitements médicaux, de soins infirmiers... de ses employés ou de leur famille. Les Etats-Unis fournissent un bel exemple de ce que cela coûte aux entreprises. Le secteur non marchand libère le secteur marchand de ces contraintes et rassure la population au quotidien.

En résumé, les secteurs de l'accueil de la petite enfance, de l'école, des soins à domicile ou à l'hôpital, de l'accompagnement des personnes handicapées, du soutien aux personnes âgées... répondent à des besoins essentiels et concourent à créer dans notre pays un climat de confiance propice au développement apaisé des activités marchandes et non marchandes.

"Se mettre à la place de", premier signe de solidarité entre les personnes, fournit également la preuve tangible et irréfutable que le non marchand participe de manière fondamentale et essentielle au mieux-être de notre population. Que tous les travailleurs qui s'y engagent en soient ici remerciés!



© A.M. Jadoul

ça se passe

// Spa Nivezé cet été

Le Domaine de Nivezé, maison de convalescence et de vacances de la MC est entièrement équipé pour les personnes à mobilité réduite. Il propose des séjours à des prix promotionnels cet été.
Dates: Du 8 au 15 juin, du 22 au 29 juin et du 10 au 17 août.

Prix: 7 nuitées en pension complète pour 360 EUR (membres MC).

Lieu: 76, route du Tonnelet - 4900 Spa.
Rens. > 087/79.03.13 • www.niveze.be

// Handicap et famille d'accueil

Les 8, 15, 16, 24 et le 29 mai et le 5 juin de 9h30 à 12h, l'AWIPH organise en Wallonie des matinées d'informations et d'échanges sur le thème "Un enfant ou un adulte en situation de handicap dans une famille d'accueil?"

Rens. > 071/20.55.14 • www.awiph.be

// Café pluriconvictionnel

Le jeudi 10 mai à 20h, aura lieu une rencontre sur le thème "Suis-je responsable de mon prochain?"

Lieu: 1, quai de la Haine - 7140 Morlanwelz.

Rens. > 064/44.31.19 • www.cafetheo.canalblog.com

// Insuffisance cardiaque

Le vendredi 11 mai de 9h à 16h, le CHR de la Citadelle organise une journée de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque.

Lieu: 1, bd de la Douzième ligne - 4000 Liège.

Rens. > 04/225.67.09 • www.chrcitadelle.be

// Mobilité

Le lundi 14 mai de 9h à 16h30, le Conseil Wallon de l'égalité entre hommes et femmes (CWEHF) organise un colloque: "Pour que mobilité rime avec égalité entre les hommes et les femmes".

Lieu: 13c, rue Vertbois - 4000 Liège.

Rens. > 04/232.98.63 • www.cesw.be

// Art à l'hôpital

Les 14 et 15 mai de 9h30 à 16h30, Culture et Démocratie, Le Pont des Arts et le théâtre la Montagne Magique organisent un colloque: "L'art et les tout-petits à l'hôpital". S'adresse aux artistes intervenants en milieu de soins et soignants désireux de connaître les pratiques artistiques destinées à la petite enfance. Prix: 35 EUR/2 j.

Lieu: 57, rue du Marais - 1000 Bruxelles.

Rens. > 02/502.12.15 •

www.cultureetdemocratie.be

// Arts de la rue

Le jeudi 17 mai, la Maison de la culture d'Ath organise le festival des arts de la rue "Sortilèges, rue et vous". Au programme: théâtre, cirque, arts forains...

Rens. > 068/26.99.90 • www.sortileges.be

// Compost et toilette sèche

Les jeudi 17 et vendredi 18 mai de 8h45 à 16h30, le CRIE d'Anlier organise un atelier pour adultes sur le thème "Cultiver son potager en permaculture compostage et toilette sèche". Prix: 50 EUR.

Lieu: 36, rue de la Comtesse Adèle - 6721 Anlier.

Rens. > 063/42.47.27 • www.crieanlier.be

// Syndrome d'Ehlers-Danlos

Le samedi 26 mai de 10h à 16h, l'asbl GESED organise une journée d'information sur le syndrome d'Ehlers-Danlos. Comment poser un diagnostic? Quelles implications dans la vie de couple? Prix: 15 EUR.

Lieu: 49, rue Hurlevent - 5060 Velaine-s-Sambre

Rens. > 071/77.36.54 •

www.gesed.com

// Internet

Le mardi 22 mai de 8h30 à 12h30, le collectif AMO.net organise un colloque: "Milieux ouverts sur le Net: quelles balises d'utilisation des TIC en AMO?"

Lieu: Rempart de la Vierge - 5000 Namur.

Rens. > 082/22.37.09 •

www.amonet.be

// Enfants difficiles

Le mardi 22 mai de 18h30 à 20h, l'Institut IPSY organise une conférence: "Les jeunes enfants difficiles: évaluation et facteurs de risque".

Lieu: 10, place Cardinal Mercier - 1348 LLN.

Rens. > 010/47.45.47 •

http://www.uclouvain.be/ipsy.html

// TDA/H

Le jeudi 24 mai de 19h30 à 21h30, l'asbl TDA/H Belgique organise à Liège un groupe de parole pour parents d'enfants atteints de TDA/H sur le thème "Voici venir les examens... Comment favoriser la concentration pour étudier?". Prix: 5 EUR.

Rens. > 0484/17.77.08 • www.tdah.be

// Jardins portes ouvertes

Le dimanche 27 mai entre 10h et 17h, Natagora Semois ardennaise organise à Bertrix, Bouillon et Vresse-s-Semois une journée "Jardins portes ouvertes". Des particuliers ouvriront les portes de leur jardin pour vous faire découvrir la biodiversité, la faune.

Rens. > 0476/33.11.45 •

huguette_reynaerts@hotmail.com

// Hommes-femmes

Jusqu'au 31 mai, l'asbl Amazone en collaboration avec l'Université des Femmes organise une exposition: "Faites en sorte que le souper soit prêt".

Lieu: 10, rue du Méridien - 1210 Bruxelles.

Rens. > 02/229.38.23 • www.amazone.be

// Eglise et environnement

Le jeudi 31 mai de 19h30 à 21h, le centre Avec et le Jesuit European Social Centre organisent une conférence-débat: "L'église et l'environnement. Quelles orientations éthiques pour plus de justice?"

Lieu: 22-24, rue Van Maerlant - 1040 Bruxelles.

Rens. > 02/738.06.88 •

www.resurrection.be

// Salon de la mémoire

Le samedi 2 juin de 10h à 14h, aura lieu le salon: "J'ai la mémoire qui flanche". S'adresse aux personnes désorientées et à leurs aidants proches.

Lieu: 2, rue Ravenstein - 1000 Bruxelles.

Rens. > 02/552.01.26 •

www.jailamemoirequiflanche.be

// Parents divorcés

Le 4 juin, l'asbl Parole d'enfants organise à Liège, une formation sur le thème "Encourager la coopération parentale en cas de séparation ou de divorce grâce au modèle de Cochem". S'adresse aux professionnels du milieu judiciaire, social... Prix: 110 EUR.

Rens. > 02/223.10.99 • www.parole.be

// Santé au naturel

Le 7 juin à 19h, France Guillain donnera une conférence sur le thème "Bains dérivatifs, argile et lumière solaire". Prix: 15 EUR.

Lieu: 3a, av. des Franciscains - 1150 Bruxelles.

Rens. > 0477/48.55.79 • www.bainsderivatifs.fr

// Formation socio-culturelle

En octobre 2012, le CIEP du MOC organise une formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux "Bagic". Celle-ci se déroulera à Namur tous les lundis pendant 2 ans. Séances d'information le jeudi 7 et mardi 12 juin de 16h à 18h. Prix: 200 EUR.

Lieu: 17, place de l'Illon - 5000 Namur.

Rens. > 02/246.38.41 • bagic@ciep.be

// Séparés divorcés

Le dimanche 20 mai de 10h à 16h, le Groupe pastoral d'accompagnement des personnes séparées, divorcées du Brabant wallon organise une rencontre intitulée "Comprendre son histoire pour ne pas retomber dans les mêmes pièges et être prêts pour une éventuelle nouvelle relation de couple".

Lieu: 35, rue des Rabots - 1460 Ittre.

Rens. > 02/353.13.58 •

www.divorce-revivre.be